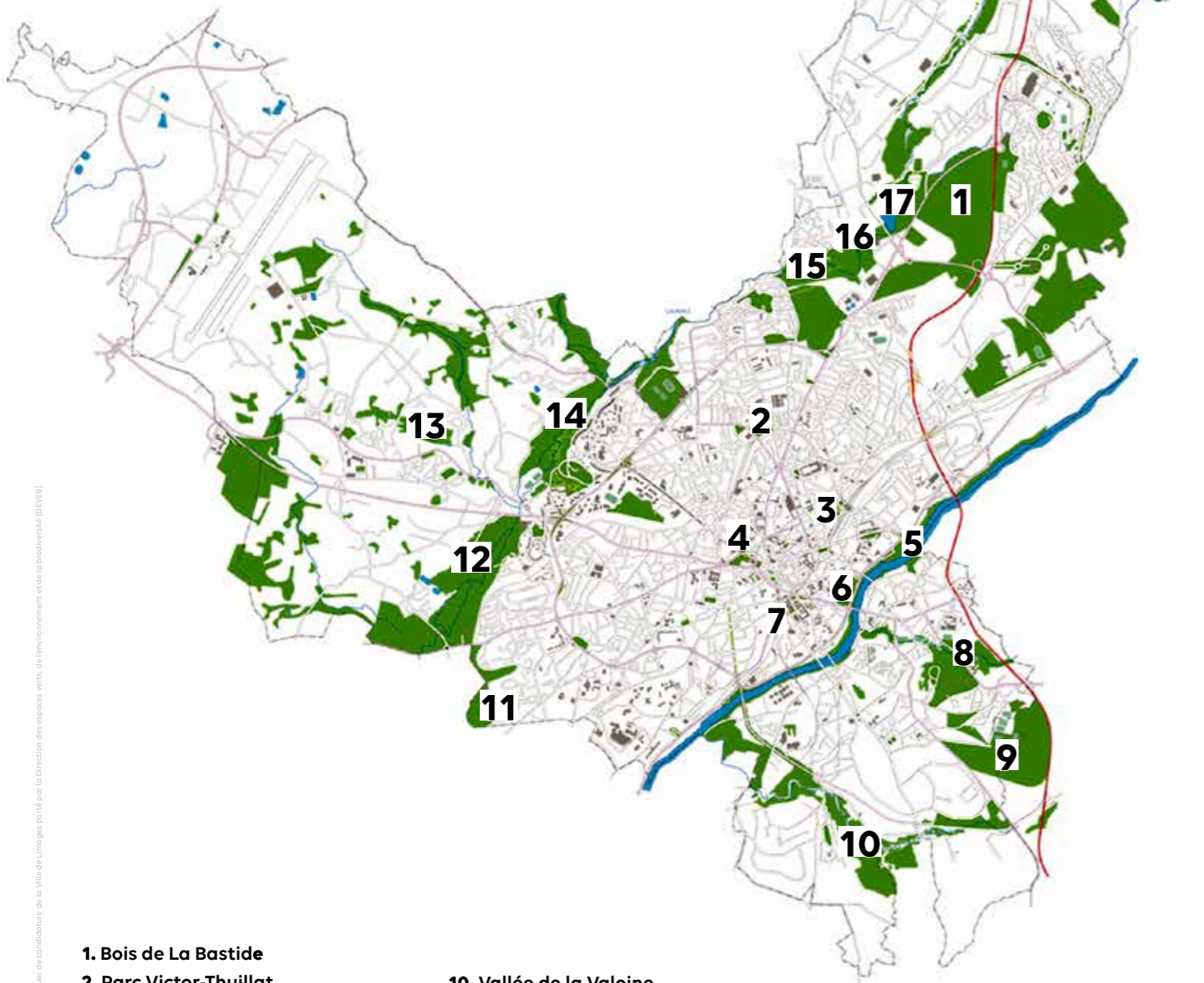


# LIMOGES

LA GRANDE VILLE  
À LA CAMPAGNE



# LES PRINCIPAUX PARCS, JARDINS, ESPACES VERTS À LIMOGES



- 1. Bois de La Bastide
- 2. Parc Victor-Thuillat
- 3. Jardin du Champ-de-Juillet
- 4. Jardin d'Orsay
- 5. Bords de Vienne
- 6. Jardin botanique de l'Évêché
- 7. Jardin de l'hôtel de ville
- 8. Vallée de l'Auzette
- 9. Golf municipal Saint-Lazare
- 10. Vallée de la Valoine
- 11. Parc Lafayette
- 12. Parc du Mas-Jambost
- 13. Coulée verte du Chambeau
- 14. Parc de l'Aurence I
- 15. Parc de l'Aurence II
- 16. Parc du Moulin-Pinard
- 17. Zone de loisirs et lac d'Uzurat

# SOMMAIRE

<b>4 &gt; 21</b>	<b>1. LIMOGES, LA GRANDE VILLE À LA CAMPAGNE</b>
4	<b>BIENVENUE À LIMOGES</b>
6	Carte d'identité
9	Portrait d'une ville
10	'Ville santé citoyenne' structurée autour de sa trame bleue
11	<b>CAPITALE DES ARTS DU FEU &amp; VILLE CRÉATIVE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>
	Dynamisme et créativité
12 > 15	<b>VILLE VERTE &amp; FIÈRE DE SON SAVOIR-FAIRE</b>
14	Urbanisme et espaces verts
15	Boulevard des fleurs et Pollinarium sentinelle
16 > 19	<b>UN PROJET DE VILLE POUR CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN</b>
16 > 18	Le nouveau PLU
18 > 19	Organiser durablement le territoire
20 > 21	<b>UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE</b>
20	Biodiversité et milieux naturels à préserver
21	Un paysage à l'épreuve du temps
<b>22 &gt; 35</b>	<b>2. CONCERTATION &amp; VALORISATION</b>
22 > 35	<b>ACTIONS AUPRÈS DES HABITANTS ET DES VISITEURS</b>
24	Vivre à Limoges
24	7ÀLIMOGES
24	Les Internets
25	Le print
26 > 27	La concertation, un moyen d'information et de médiation
28 > 31	<b>DES ANIMATIONS ET DES ÉVÈNEMENTS DE PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>
32	Le plus beau jardin familial mis à l'honneur
33	Les espaces verts comme outil d'insertion professionnelle
34 > 35	<b>LES ESPACES VERTS, UN VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ LOCALE ET TOURISTIQUE</b>
	Des décors pour 'Toques & porcelaine'
<b>36 &gt; 47</b>	<b>3. PATRIMOINE VÉGÉTAL &amp; FLEURISSEMENT</b>
38 > 43	<b>L'EMBELLISSEMENT À LIMOGES</b>
38	Les motivations
39	Politique de fleurissement pleine terre et hors sol de la DEVEB
41	3 typologies de fleurissements
41 > 43	L'évolution de la gamme variétale... vers un enrichissement plus local et durable
44 > 45	Des gammes végétales natives privilégiées
46	Formation et savoir-faire
46	Une conception participative réfléchie
47	Le patrimoine arboré
<b>48 &gt; 59</b>	<b>4. GESTION ENVIRONNEMENTALE &amp; QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC</b>
50 > 53	<b>UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>
50	La gestion différenciée en pratique
50	La DEVEB
52 > 53	Les différents modes de gestion
54 > 57	<b>LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ</b>
54	La biodiversité identifiée et prise en compte dans la gestion
55	La préservation de la faune favorisée autour d'opérations valorisées
56	La préservation des ressources naturelles
56	La protection biologique intégrée (PBI)
56	Le recyclage des déchets
57	Limoges métropole : un partenaire indispensable à l'échelle de la communauté urbaine
58	<b>LA NATURE RÉINTRODUITE EN CENTRE-VILLE</b>
	Rue Saint-Martial, un exemple de végétalisation réussie en ville
59	<b>LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC</b>
	Assurer la qualité de la voirie, la circulation et la propreté dans l'espace public
<b>60 &gt; 63</b>	<b>5. ZOOM SUR DES PROJETS</b>

Concours national Villes et villages fleuris 2019 - dossier de candidature de la Ville de Limoges porté par la Direction des espaces verts, de l'aménagement et de la biodiversité (DEVAB)

# BIENVENUE À LIMOGES

capitale des arts du feu,  
une ville où il fait bon vivre

## PORTRAIT D'UNE VILLE

Limoges a été fondée sous l'impulsion de l'empereur romain Auguste vers l'an 10 avant notre ère sous le nom d'Augustoritum (le gué d'Auguste). Cette nouvelle capitale des Lémovices, peuple gaulois d'Europe centrale dont la ville tire son nom, surplombe un gué sur la Vienne. Cette position stratégique place la ville au carrefour d'itinéraires marchands, assurant ainsi son développement et son rayonnement.

### La forme d'une ville

Amphithéâtre, thermes, forum... les vestiges archéologiques révèlent l'importance de la ville à l'époque gallo-romaine. Trois siècles plus tard, la population délaisse cette première ville et s'installe sur la hauteur du Puy-Saint-Étienne. Après l'évangélisation par Saint-Martial au IV<sup>e</sup> siècle, la cathédrale devient le cœur de cette Cité. Un peu plus loin se développe une autre ville, le Château, autour de l'abbaye Saint-Martial et de la motte castrale.

Du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>, notables, officiers royaux et négociants font bâtir de riches demeures urbaines à l'intérieur des remparts, en contrebas de la place de la Motte. D'allure sobre autour de leurs cours inférieures, certaines présentent des influences de la Renaissance. À l'aube du XV<sup>e</sup> siècle, l'accroissement de la population donne naissance à des faubourgs, aux portes de la ville, le long des axes de circulation et autour des couvents d'ordres mendiants.

L'esprit des Lumières influence l'urbanisme des Intendants au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle : boulevards, places, promenades remplacent murailles, portes et tours médiévales. L'essor industriel façonne la ville, au XIX<sup>e</sup> siècle. D'abord installées sur les bords de Vienne, les usines se déplacent au nord-est.

De nouveaux faubourgs logent la population ouvrière. On bâtit le Palais de Justice, l'hôtel de Ville, le musée Adrien-Dubouché. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la ville change d'échelle : nouveaux boulevards et zones industrielles sont aménagés dans les années 60.

### Limoges au fil des siècles

La romanisation du territoire des Lémovices se traduit par la formation de la langue d'Oc à laquelle appartient le dialecte Limousin, chanté par les troubadours et parlé jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye bénédictine Saint-Martial, située sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, fait de Limoges un centre spirituel, artistique et intellectuel reconnu dans toute l'Aquitaine. Ce rayonnement culturel se traduit par le chant polyphonique et l'enluminure mais surtout à travers l'art de l'émail appelé Œuvre de Limoges. Ville de la grande Aquitaine, Limoges subit les tensions entre les royaumes de France et d'Angleterre au cours du Moyen Âge. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le pouvoir royal s'affirme dans la ville sous l'administration des Intendants.

La découverte de kaolin près de Limoges en 1768 donne naissance à l'industrie porcelainière. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le monde ouvrier s'organise avec les sociétés de secours mutuels et les syndicats. La création de la CGT à Limoges en 1895 et les grèves révolutionnaires de 1905 témoignent de cette vitalité sociale et politique, terreau propice, plus tard, à l'esprit de résistance durant l'Occupation.

Les 'Trente Glorieuses' apportent croissance économique et démographique. La ville acquiert le statut de métropole régionale dont la technopole Ester, Elopsys et le Centre européen de la céramique constituent les emblèmes.

## GÉOGRAPHIE

Commune de Nouvelle-Aquitaine posée sur les 1<sup>ers</sup> contreforts ouest du Massif Central, Limoges s'étend sur une superficie de 78 km<sup>2</sup>.

## HYDROLOGIE

La Vienne traverse Limoges, où se situe son premier point de passage à gué, laissant la majeure partie de la ville sur sa droite, et recevant deux principaux affluents : l'Auzette et la Valoine en plein cœur de ville (rive gauche), alors que rive droite l'Aurence serpente vers le sud en traversant la zone industrielle Nord, alimente le lac d'Uzurat puis longe le quartier de Landouge, les parcs de l'Aurence I-II et du Mas-Jambost, la ZUP du Val de l'Aurence pour finir sa course jusqu'à la Vienne sur la commune d'Aixe-sur-Vienne.

**La Vienne et ses affluents sont donc fortement présents dans l'identité locale.** Les cours d'eau dessinent des coulées vertes, qui représentent un atout paysager indéniable et permettent une véritable continuité verte entre les parcs et jardins de la ville.

**Ces berges à fort potentiel écologique et social sont fortement valorisées dans le projet municipal** avec l'ambition de faire du 'parc des bords de Vienne' un véritable parc urbain.



## LE MOT DU MAIRE

Limoges, une ville attractive, dynamique, innovante où il fait bon vivre, voici en quelques mots la synthèse des objectifs de la politique municipale depuis 2014. La qualité de nos espaces verts, aménagés ou naturels, joue un rôle important dans la mise en œuvre de cette politique.

Notre collectivité consacre ainsi des ressources importantes pour que nos espaces verts se développent. L'investissement a été fortement accru depuis le début de la mandature pour atteindre 24,2 millions d'euros en 2019 consacrés aux aménagements urbains, aux espaces verts, à l'écologie et à la biodiversité. Ces moyens sont nécessaires pour entretenir, donner de nouvelles fonctionnalités à nos parcs, jardins, squares et bois grâce à des réaménagements en profondeur ou par des créations ambitieuses de nouveaux espaces tels que l'aménagement des bords de Vienne, le jardin des Tours en étoiles...

Tous ces projets convergent avec les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'UNESCO dont nous avons rejoint, fin 2017, le réseau mondial des villes créatives. Citons, à titre d'exemples : la protection de la vie terrestre et aquatique, la lutte contre le gaspillage de l'eau, la bonne santé et le bien-être...

La reconnaissance nationale, voire internationale, de cet engagement s'incarne dans le label « 4 fleurs » décerné depuis 1998 par le conseil national des Villes et villages fleuris et que nous maintenons année après année.

Parce que Limoges mérite le plus bel écrin, je veille à ce que notre ville s'adapte aux enjeux de développement durable d'aujourd'hui et de demain.

Émile Roger Lombertie  
Maire de Limoges



## CARTE D'IDENTITÉ



### LIMOGES / LIMÒTGES

**RÉGION**  
NOUVELLE-AQUITAINE  
2<sup>e</sup> commune la plus peuplée après Bordeaux

**DÉPARTEMENT**  
HAUTE-VIENNE (87)

**ALTITUDE**  
209 m MINI - 431 m MAXI

**SUPERFICIE**  
78 km<sup>2</sup>  
dont près de la moitié en : terres agricoles, espaces verts aménagés, espaces champêtres

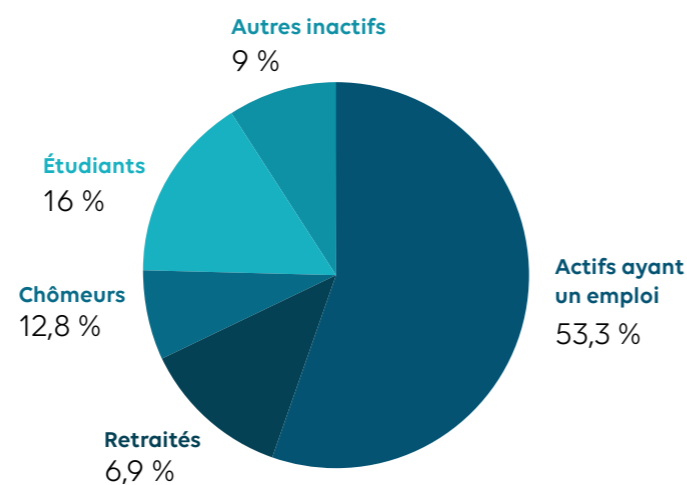
**CLIMAT**  
océanique tempéré

**DÉMOGRAPHIE INTRA-MUROS**  
136 000 habitants

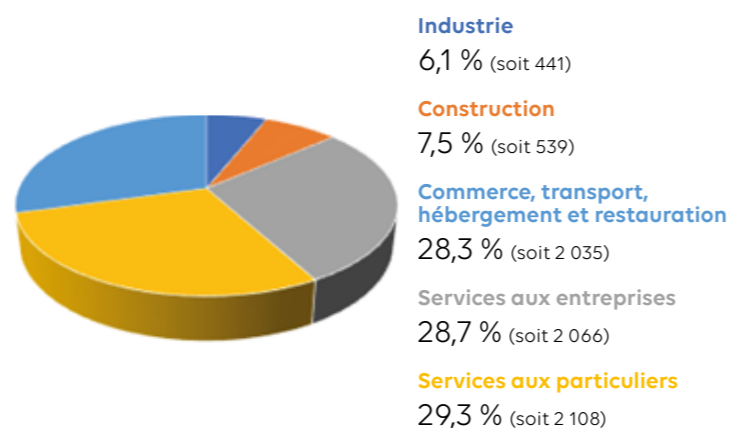
**COMMUNAUTÉ URBAINE**  
LIMOGES MÉTROPOLE  
472 km<sup>2</sup>  
Limoges est la 1<sup>re</sup> ville des 20 communes

**POPULATION AIRE URBAINE**  
284 000 habitants

### POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2015



### NOMBRE D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ -HORS AGRICULTURE- AU 31/12/16



sources INSEE 2017



## LE MOT DE L'ÉLU

en charge de l'urbanisme, des espaces verts, de l'environnement et biodiversité

En 2018, Limoges fêtait son 20<sup>e</sup> anniversaire sans discontinuer d'obtention du label 4 fleurs décerné par le Conseil national des villes et villages fleuris.

Au cours de ces deux décennies, les jardiniers et agents municipaux n'ont eu de cesse d'embellir la cité et d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens au travers du végétal.

L'estivale de l'an passé (événement annuel de la Direction des espaces verts), rappelait l'évolution tant technique que de style ou de choix paysagers qu'a connu notre ville au cours de cette période. Passant de choix fleuris ponctuels et volontairement ostentatoires hier à une meilleure intégration par le choix d'essences locales et nécessitant moins d'intrant aujourd'hui, la place de l'espace vert dans la ville s'est adapté aux obligations de développement durable sans rien céder à sa grande qualité et à une présence importante qui en fait notre identité.

Participant pleinement à l'attractivité de la ville de Limoges, cette qualité de vie que procure le végétal est au cœur du développement urbain que les limougeaudois souhaitent et que nous portons dans tous nos projets, grands ou modestes, et notamment dans le futur Plan local d'urbanisme.

On attribue à Antoine de Saint-Exupéry cette citation : « Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Par les actions en faveur de l'environnement et de la qualité des espaces de vie, en faisant de la cité porcelainière une grande ville à la campagne en favorisant l'entrée de la campagne dans la ville, Limoges a la volonté d'embellir son héritage naturel.

Vincent Léonie  
Adjoint au maire de Limoges  
urbanisme,  
espaces verts, environnement et biodiversité

### DU VERT, DU VERT, DU VERT !

Le cœur de Limoges bat entre ville et campagne. Survol de la vallée de la Vienne ©L'Europe vue du ciel. —



## LIMOGES, LA GRANDE VILLE À LA CAMPAGNE

### LIMOGES, UNE VILLE TRÈS NATURE

La nature est partout à Limoges et va bien au-delà de ses 680 ha d'espaces verts aménagés ouverts au public. La démarche engagée en matière d'amélioration du cadre de vie est globale. Elle intègre un environnement protégé et respecté, l'embellissement et la création d'aménagements paysagers agréables et ludiques mais aussi le lien social au travers de ses jardins familiaux et partagés ou encore de ses actions de sensibilisation.

Avec plus de 50 m<sup>2</sup> d'espaces verts aménagés par habitant et autant d'espaces naturels, Limoges possède un savoir-faire horticole très apprécié. Pour animer ces écrans de verdure que sont ses parcs et jardins elle a su, depuis longtemps, cultiver une excellence végétale en alliant créations artistiques et respect de l'environnement. L'enthousiasme et le talent des jardiniers municipaux permettent d'offrir un fleurissement harmonieux à notre ville. Ainsi, presque 65 000 plantes sont produites par an dans les serres municipales.

Cette démarche est récompensée par l'obtention de prestigieux labels qui distinguent Limoges :

- le label '4 fleurs' au concours national des *Villes et villages fleuris* qui vient récompenser la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire.
- la labellisation en mai 2016 du Pollinarium Sentinelle® du jardin botanique de l'Évêché.
- Limoges devient la 1<sup>re</sup> ville de France à obtenir le label 'végétal local' en 2018.

### 'VILLE SANTÉ CITOYENNE' STRUCTURÉE AUTOUR DE SA TRAME VERTE & BLEUE

Riches de ses nombreux atouts naturels et paysagers, Limoges peut s'appuyer sur une trame verte et bleue très dense qui peut être superposée avec une trame sociale. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le PADD en affichant les vallées et notamment l'Aurence et la Vienne comme supports d'usage dont l'accessibilité doit être ouverte au plus grand nombre.

Les abords patrimoniaux que sont les ponts et le quartier de la Cité peuvent servir de points d'accroche pour la mise en valeur des atouts naturels du territoire en lien direct avec la ville, son histoire et son intensité.

De plus, le PADD insiste sur la nécessité de la mise en valeur de ces éléments dans les opérations d'aménagement. À titre d'exemple, le projet de réaménagement de l'entrée de ville des Casseaux intègre les ripisylves de la Vienne afin d'en favoriser la mise en valeur et l'ensemble du projet paysager vient conforter le lien végétal qui accompagnera la liaison ville-Vienne du secteur.

Enfin, le projet de ville traite largement la thématique de la mise en valeur des éléments paysagers et hydrographiques du territoire :

- allongement des boucles de la Vienne et intégration des berges comme secteur de loisirs à fort potentiel pour le tourisme et les loisirs,
- le principe d'un grand parc urbain naturel en bords de Vienne,
- le traitement de la vallée de l'Aurence comme un grand parc urbain, vecteur d'aménité et de qualité,
- la valorisation du secteur d'Uzurat comme zone de loisirs étendue (Zénith, centre aqua-récréatif l'Aquapolis...).



## CAPITALE DES ARTS DU FEU & VILLE CRÉATIVE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### DYNAMISME ET CRÉATIVITÉ

Ville de tradition bouchère (une 50<sup>ème</sup> d'exploitations agricoles sur le territoire), siège du leader mondial des équipements électriques pour le bâtiment, Limoges est également bien positionnée dans l'industrie du luxe.

Elle est aussi connue et reconnue en tant que **capitale des arts du feu** en raison de son implantation séculaire (abbaye Saint-Martial et ses émaux champlevé - Œuvre de Limoges), de grandes manufactures de porcelaine, d'ateliers d'art travaillant l'émail ou les vitraux, mais aussi en raison du développement de son **pôle de compétitivité spécialisé dans la céramique technique et industrielle**. Cette spécificité lui a d'ailleurs valu d'intégrer en 2017 le réseau des **Villes créatives de l'UNESCO**.

Ainsi, Limoges crée, innove et se réinvente en plaçant la création et les arts du feu au cœur de sa stratégie de développement urbain, culturel et économique.

Depuis le 31 octobre 2017, la ville de Limoges a été désignée par l'UNESCO comme étant l'un des piliers français de la création arts populaires et artisanat, aux côtés de Saint-Étienne reconnue pour son design, Enghien-les-Bains et Lyon pour les arts numériques.

Cette désignation prestigieuse permet aux acteurs des métiers d'art locaux et de toujours, de voir leur histoire, leur savoir-faire et leur passion reconnus comme un **vecteur de rayonnement national et international** au service du développement économique de leur ville. Limoges devenant ainsi **la capitale créative UNESCO de Nouvelle-Aquitaine**.

### MOBILIER URBAIN

La porcelaine s'invite dans l'espace public. Ici, un banc alliant bois et céramique installé dans le jardin devant l'hôtel de ville.



# VILLE VERTE & FIÈRE DE SON SAVOIR-FAIRE

+ de **101 m<sup>2</sup>** d'espaces verts par habitant  
soit : + de **50 m<sup>2</sup>** d'espaces verts  
aménagés par habitant

**202** agents à la DEVEB

**77 km** de sentiers  
de randonnée

**141 ha** de terrains  
de sports (abords compris)

**mai 2016** homologation  
du 'Pollinarium sentinelle'

**1 370 ha** d'espaces verts :  
**680 ha** d'espaces verts aménagés  
**690 ha** d'espaces naturels

**53 000** arbres répartis en :  
**427** essences

**345** arbres remarquables

**86** aires de jeux

**18** fontaines

**env. 9 ha** de jardins familiaux  
**283** parcelles cultivées

**2 000** espèces  
jardin botanique de l'Évêché agréé  
par les 'Jardins botaniques de France'

**64 200** plantes produites aux serres municipales  
(annuelles, bisannuelles et vivaces)

Fiers de nos 4 fleurs depuis 1998



**LIMOGES**  
1<sup>re</sup> ville en France à obtenir  
le label 'VÉGÉTAL LOCAL'

**20** espèces labellisées  
'végétal local' en 2018  
**5 800** plants produits en 2019



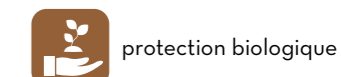
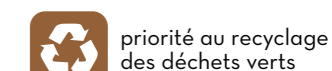
Le jardin botanique de l'Évêché  
labellisé par l'association des  
Jardins botaniques de France

**2 000** espèces à découvrir



Homologation du Pollinarium  
Sentinelle® en mai 2016

actuellement 14 villes en France  
(dont Limoges) accueillent ce  
dispositif innovant.





**LE PROJET #BORDSDEVienne**

Le futur parc urbain paysager va relier les deux rives de la Vienne. Véritable 'passerelle' entre l'actuel centre-ville augmenté et les quartiers rive gauche (Pont-neuf, Portes-Ferrées), le site a été pensé aussi bien pour la promenade, la pratique des sports mais aussi l'accueil d'évènements culturels (cinéma en plein air, festivals, etc.)

**URBANISME ET ESPACES VERTS**

Depuis le cœur de ville jusque dans les cités périphériques, Limoges a été conçue pour rendre la vie de tous plus agréable et les plantes y trouvent une place de choix. Les projets de renouvellement urbain engagés ont permis de développer des zones de loisirs et de promenade aux portes des quartiers populaires afin que chaque habitant puisse bénéficier d'un jardin public à moins de 500 mètres de son lieu de résidence. Aujourd'hui, c'est dans une approche pluridisciplinaire de la démarche d'aménagement qu'ils se poursuivent : la ville durable se construit au cœur des quartiers prioritaires, intégrant l'espace vert comme un lieu de lien social et un élément majeur pour la biodiversité.

**Mettre en valeur le patrimoine végétal régional**

Cette volonté affirmée se traduit par le lancement en 2017 d'un projet visant à produire en interne ses propres plantes natives qui s'est concrétisé en 2018, par l'obtention du label 'végétal local' de l'Agence française de la biodiversité, faisant de Limoges la 1<sup>re</sup> collectivité labellisée en France. Ce label garantit : la provenance locale et la diversité génétique des plantes sauvages, leur totale traçabilité (du site de collecte jusqu'à leur utilisation), tout en préservant la ressource.

En parallèle, des expositions thématiques ont lieu chaque été. Elles permettent d'explorer ainsi de nouvelles gammes de plantes, et suscitent un grand intérêt chez les limougeauds.

**BOULEVARD DES FLEURS**

S'inscrire dans la politique générale de la Ville en matière d'amélioration du cadre de vie est une des missions que s'est fixée la Direction des espaces verts de l'environnement et de la biodiversité (DEVEB).

Cela passe par un embellissement qui doit aujourd'hui se penser différemment et prendre en compte les critères du développement durable, les nouvelles contraintes (climatiques, règlementaires, etc.) et les attentes de la population.

Autrefois le fleurissement se faisait de façon très 'classique' en alternant plantes annuelles et bisannuelles, aujourd'hui il est conçu à la manière des peintres.

Les massifs fleuris deviennent de véritables décors où la scénographie paysagère est imaginée avec, pas moins de 650 variétés de plantes annuelles et bisannuelles (produites aux serres municipales) mais aussi des plantes vivaces, des arbustes et des éléments divers : bois broyés et colorés, réutilisation de porcelaine déclassée, utilisation de terreau en paillage pour sa couleur sombre... les jardiniers redoublent d'inventivité et valorisent les déchets verts. En utilisant des arbustes et des vivaces natifs pour son fleurissement et ses aménagements, la Ville développe petit à petit un nouveau langage paysager.

**LE POLLINARIUM SENTINELLE®**

Ce dispositif permet aux allergologues et à leurs patients de suivre la pollinisation des espèces allergisantes dès l'apparition des premiers pollens. QRcode 7ALimoges p. 24 12 espèces herbacées et 7 espèces ligneuses représentatives des espèces allergisantes en Limousin sont cultivées et surveillées assidûment au jardin de l'Évêché. Les émissions de pollens des plantes allergènes sont observées en amont, de 1 à 3 semaines avant le pic de pollinisation ce qui permet d'anticiper le traitement des personnes allergiques. Site dédié : [www.alertepollens.org](http://www.alertepollens.org)



# UN PROJET DE VILLE POUR CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

## Limoges, la grande ville à la campagne

Limoges souhaite s'appuyer sur son identité de ville verte pour valoriser une nature en ville et hors de l'enveloppe urbaine qui fait déjà partie de sa culture et de son patrimoine.

Les '3 villes' (campagne, route et centre) du diagnostic du projet de ville sont toutes marquées par cette dominante naturelle, qu'il s'agisse des espaces agricoles à l'ouest, des richesses naturelles au nord, des vallées de la Vienne et de l'Aurence ou encore des grands parcs urbains qui ponctuent le territoire.

Aussi, le PADD entend préserver cette identité et ces valeurs comme autant d'atouts au service du paysage, du cadre de vie, de l'économie (agricole et touristique) et de la mise en valeur des ressources naturelles.

L'identification de ces trois 'villes' a révélé la nécessité d'une meilleure mise en relation de ces espaces souvent déconnectés du fait d'éléments naturels (vallées, topographie), urbains (coupures d'urbanisation) ou encore viaries (A20, boulevards centraux et péri-centraux).

Il s'agit de faire cohabiter des ambiances et des intensités urbaines contrastées, en cultivant leurs différences, en proposant des liens forts entre 'villes' et en construisant une ossature ainsi qu'un projet de territoire pour chaque 'ville', basés sur une desserte forte en transports en commun, des entrées de villes qualitatives et des limites à l'urbanisation.

Ainsi, 4 grands secteurs à enjeux ont été définis comme espaces de transition, révélateurs de l'identité territoriale de Limoges.

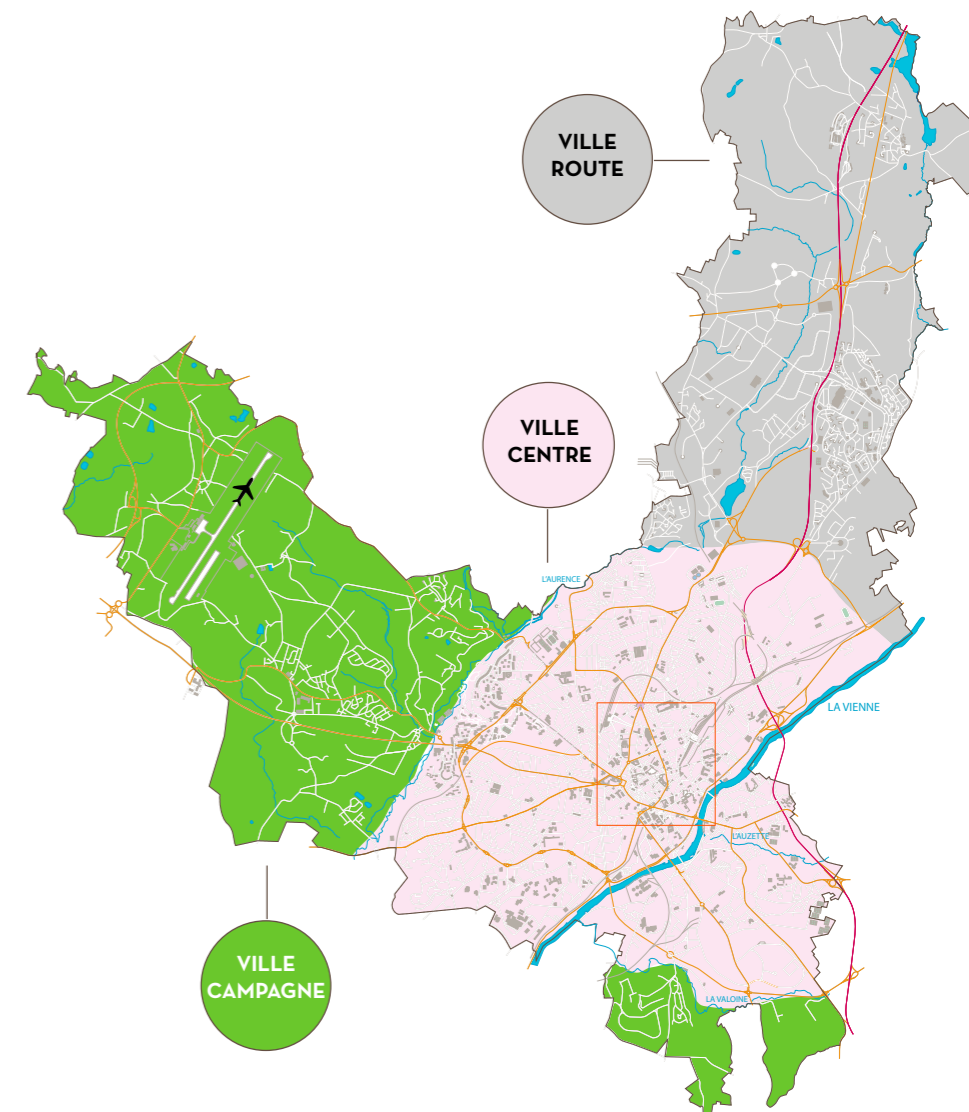


### CHEMIN DE L'AURENÇOU

un élevage de vaches Limousines, témoin vivant de l'activité agricole sur le territoire Limougeaud.

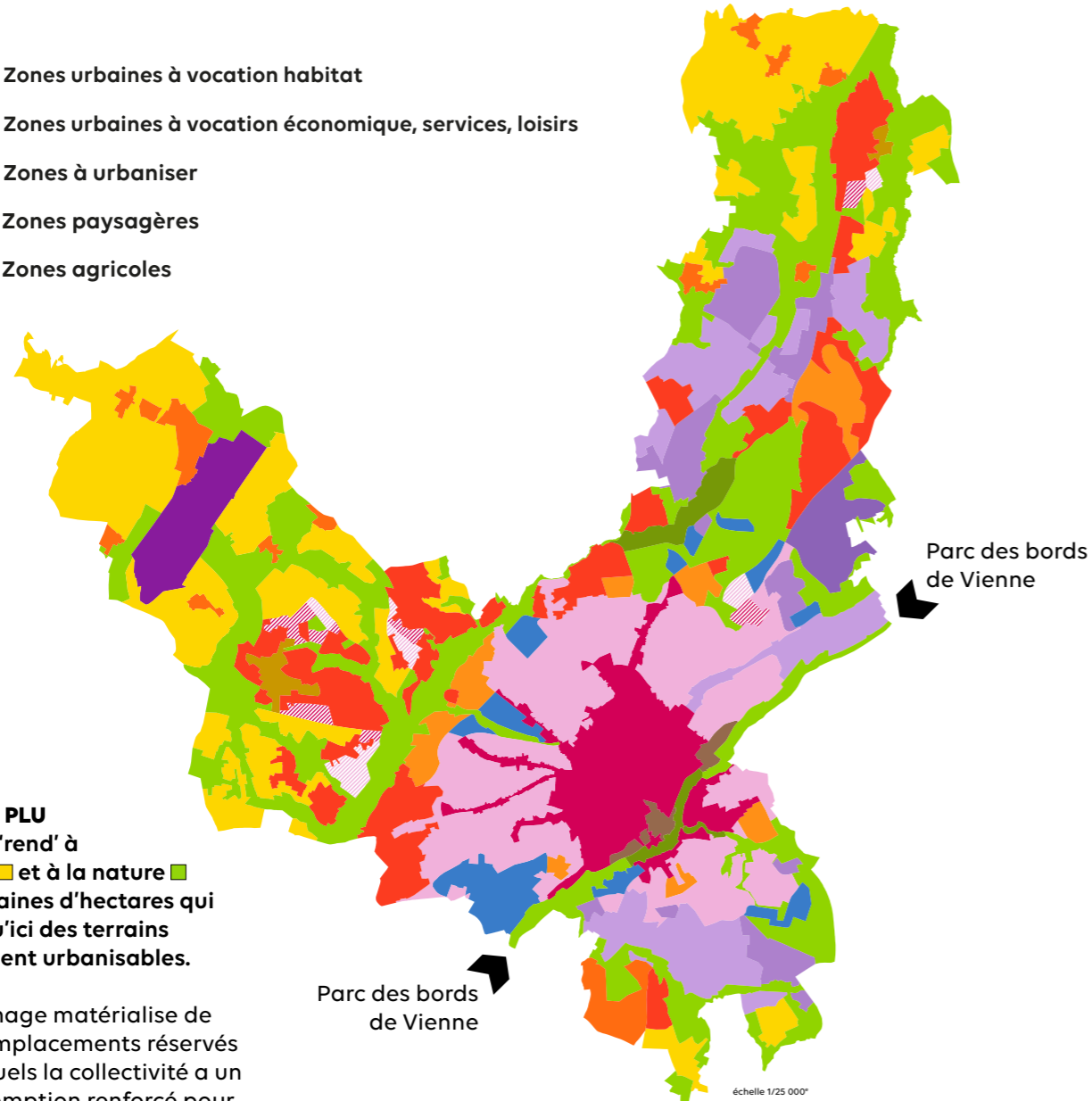
### LE DIAGNOSTIC DU PROJET DE VILLE : LES '3 VILLES'

Un PADD pour préserver et mettre en valeur les ressources naturelles et connecter plus fortement les '3 villes' par la végétalisation.



Le futur PLU 'rend' à l'agriculture et à la nature plusieurs dizaines d'hectares qui étaient jusqu'ici des terrains potentiellement urbanisables.

- Zones urbaines à vocation habitat
- Zones urbaines à vocation économique, services, loisirs
- Zones à urbaniser
- Zones paysagères
- Zones agricoles



**LE NOUVEAU PLU**  
Le futur PLU 'rend' à l'agriculture et à la nature plusieurs dizaines d'hectares qui étaient jusqu'ici des terrains potentiellement urbanisables.

Le même zonage matérialise de nombreux emplacements réservés (ER) sur lesquels la collectivité a un droit de préemption renforcé pour la réalisation d'espaces verts, d'espaces de transitions ou de cheminements piétons en lien avec la politique des espaces verts. Apparaissent également les Espaces Boisés Classés (EBC), les Espaces Verts Intérieurs Protégés (EVIP) ainsi que les arbres remarquables et les alignements protégés. Certains arbres le sont également au titre du Site patrimonial remarquable (SPR). Une vue générale du zonage permet de constater que le projet de ceinture maraîchère à l'échelle de la communauté urbaine est dans la philosophie du document. Le règlement écrit met en valeur plusieurs règles limitant l'imperméabilisation des sols et encourageant au verdissement des terrains (coefficient de végétalisation).

**ORGANISER DURABLEMENT LE TERRITOIRE**

**Assurer un cadre de vie de qualité**  
**1. Maintenir la place de la nature afin d'affirmer une image de ville verte.**  
Le PADD, tout comme le projet de ville, souhaite s'appuyer sur les futures opérations d'aménagement et de construction comme opportunité pour maintenir et développer une trame verte, motrice d'intensification urbaine. La diffusion des espaces naturels est un vecteur à la fois de qualité de vie mais également d'une densification des espaces centraux, en accompagnement des opérations de requalification.

**2. Protéger les réservoirs de biodiversité, les continuités écologiques et valoriser la trame verte et bleue (TVB) comme support d'usages :**

- mobilité active,
- principe d'un 'parc bords de Vienne' étendu : allongement de la boucle des bords de Vienne, valorisation des ponts, jardin de l'Évêché, animations et aménagements qualitatifs,
- préservation et valorisation des éléments naturels dans les opérations d'aménagement,
- mettre en valeur le réseau hydrographique des vallées.

**ZUP DE L'AURENCE**  
La ville aux portes de la nature...



- 3. Maintenir et développer l'activité et les paysages agricoles.
- 4. Prendre en compte et mettre en œuvre les TVB afin d'assurer au mieux la protection et la remise en état des continuités écologiques.
- 5. Identifier et maîtriser les risques de pollutions et de nuisances ainsi que leurs effets possibles sur la santé humaine en favorisant les proximités et les modes de déplacement alternatifs et par conséquent, en limitant les déplacements automobiles (réduction des distances...).
- 6. Définir des zones d'urbanisation futures en cohérence avec les besoins et les caractéristiques du territoire, en complément du potentiel identifié au sein de l'enveloppe urbaine.
- 7. Assurer un développement équilibré de l'habitat et le développement de pôles de proximité, notamment en favorisant la densité urbaine.

**Préserver et renforcer les espaces agricoles**  
Cet objectif rejoint la logique économique et paysagère du maintien de l'activité agricole. Ainsi, la limitation du développement urbain et des zones urbaines déconnectées des tissus constitués s'inscrit dans la durabilité notamment au sens de l'économie des espaces qui font la richesse du territoire tant du point de vue de leur valeur agronomique que de leur intérêt paysager. Le PLU peut mettre en œuvre cette préservation à travers son zonage et ses orientations d'aménagement.

**Gérer la ressource en eau**  
Pour limiter l'imperméabilisation, valoriser et gérer les eaux pluviales et les eaux de ruissellement, assurer la pérennité de l'alimentation en eau potable de la population, prendre en compte le risque inondation.

**Limoges ville 'à énergie positive'**  
Le PADD et le PLU visent à favoriser les projets d'usines de biomasse propices à la valorisation des déchets notamment issus de l'activité agricole. Les réseaux de chaleur existants seront optimisés (en cours) afin de garantir une production d'énergie desservant un maximum de logements et d'équipements, à l'instar, par exemple, de la chaufferie du Val de l'Aurence qui alimente 12 000 logements. Le PLU, dans son règlement, veillera à permettre le développement de toute autre forme d'énergie renouvelable, dans la mesure des ressources du territoire et dans le respect des aspects patrimoniaux et paysagers, que ce soit dans le centre ancien ou dans les villages. La mise en œuvre de l'ensemble du projet doit contribuer à réduire le bilan carbone du territoire et l'accompagner vers davantage de sobriété en cohérence avec le PCET piloté par Limoges Métropole.



### LE BOIS DE LA BASTIDE

Poumon vert de Limoges, ce bois de 80 ha situé à 15 minutes du centre-ville, est le rendez-vous des sportifs et des promeneurs.



### JARDIN DE L'ÉVÊCHÉ

Un esprit sain, dans un corps sain... Le jardin, source de bien-être en ville

## UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Une grande ville à la campagne qui doit préserver ses atouts

Limoges est une ville-centre d'agglomération, vouée à accueillir une grande partie du développement urbain de son aire urbaine. L'enjeu principal est de protéger le cadre naturel riche, diversifié et vecteur d'un cadre de vie de qualité, des dynamiques pouvant le fragiliser au premier rang desquelles le mitage et l'étalement urbain.

### BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS À PRÉSERVER

Cette richesse écologique est principalement portée par les milieux aquatiques et humides, vulnérables aux pollutions générées par les activités humaines.

S'il apparaît nécessaire de répondre aux besoins d'urbanisation de la ville (zones d'activités, infrastructures de transports, lotis-

sements résidentiels...), il est également indispensable de garantir le maintien des grands espaces de nature ainsi que de la trame verte urbaine, supports de biodiversité mais aussi de qualités paysagères emblématiques du territoire.

Les extensions urbaines et les infrastructures linéaires de transport fragmentent de plus en plus les milieux naturels et les possibilités de déplacement pour la faune sauvage. Les principaux enjeux consistent en la protection des réservoirs de biodiversité et leurs zones tampons (rivières et leurs ripisylves, zones humides, forêts), la déclinaison locale des Trames vertes et bleues (TVB) définies au niveau supra-communal (SRCE et SCoT, ainsi que le Schéma des espaces naturels de Limoges Métropole), et dans la conciliation entre aménagement urbain et préservation de la TVB (espaces naturels et agricoles, corridors écologiques, voies vertes...).

**La Ville est dans ce cadre exemplaire à travers le développement de ses démarches volontaristes respectueuses de l'environnement :**

**gestion différenciée des espaces verts, acquisitions foncières pour l'aménagement des cours d'eau, application du principe de coulée verte dans ses projets d'aménagement, diversification et multiplication des espaces verts en ville favorables à la nature 'ordinaire'.**

#### Les axes engagés

- Protéger les cœurs de biodiversité et les zones tampon dans une perspective de maintien de la diversité des habitats naturels et des espèces,
- proposer un développement urbain répondant aux enjeux démographiques et économiques tout en préservant les espaces naturels et les fonctionnalités écologiques du territoire,
- décliner localement les Trames vertes et bleues définies au niveau supra-communal,
- protéger et restaurer la Trame Verte et Bleue communale dans les opérations d'aménagement,
- renforcer le réseau des espaces verts, relais pour le maintien de la nature en ville.

### ENJEU

L'affirmation du positionnement et du rayonnement de Limoges à l'échelle du Grand sud-ouest

### PADD

LIMOGES, UN PÔLE RÉGIONAL À CONFORTER

### UN PAYSAGE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

La ville de Limoges dispose d'un patrimoine naturel, paysager et architectural d'exception qu'il s'agit de préserver, dans un objectif de valorisation du cadre de vie et de préservation de ces richesses pour les générations futures.

### ENJEU

Le renforcement de Limoges, pôle structurant du bassin de vie et du cadre de vie de l'agglomération

### PADD

LIMOGES, UN CŒUR D'AGGLOMÉRATION À RENFORCER

#### Les enjeux

- Assurer la pérennité du milieu naturel en lien avec le paysage (maillage bocager, accessibilité des bords de rivière...),
- préserver une bonne lecture et compréhension du paysage (vues lointaines, qualité des entrées de ville et aménage-

### ENJEU

La recherche d'équilibre et d'interconnexions entre les différents secteurs de Limoges

### PADD

LIMOGES, UNE VILLE ET UNE CAMPAGNE À VIVRE

- promouvoir l'identité du paysage bâti et du centre urbain (reconquête des bords de Vienne, liaison avec le centre-ville, renforcement du réseau des liaisons douces et des espaces verts existants...),
- promouvoir l'identité du paysage rural (reconquête des bords de Vienne, liaison avec le centre-ville, renforcement du réseau des liaisons douces et des espaces verts existants...).

## ESTIVALE 2018

'Aux 4 vents, itinérance végétale'.  
Nous sommes ici dans le jardin de l'eau au Parc Aurence 1 à l'occasion du temps fort de juillet.

Au programme : une visite guidée du jardin avec les jardiniers de la DEVEB et de nombreuses animations autour de la thématique de l'eau en collaboration avec des associations, des professionnels et des services municipaux. —



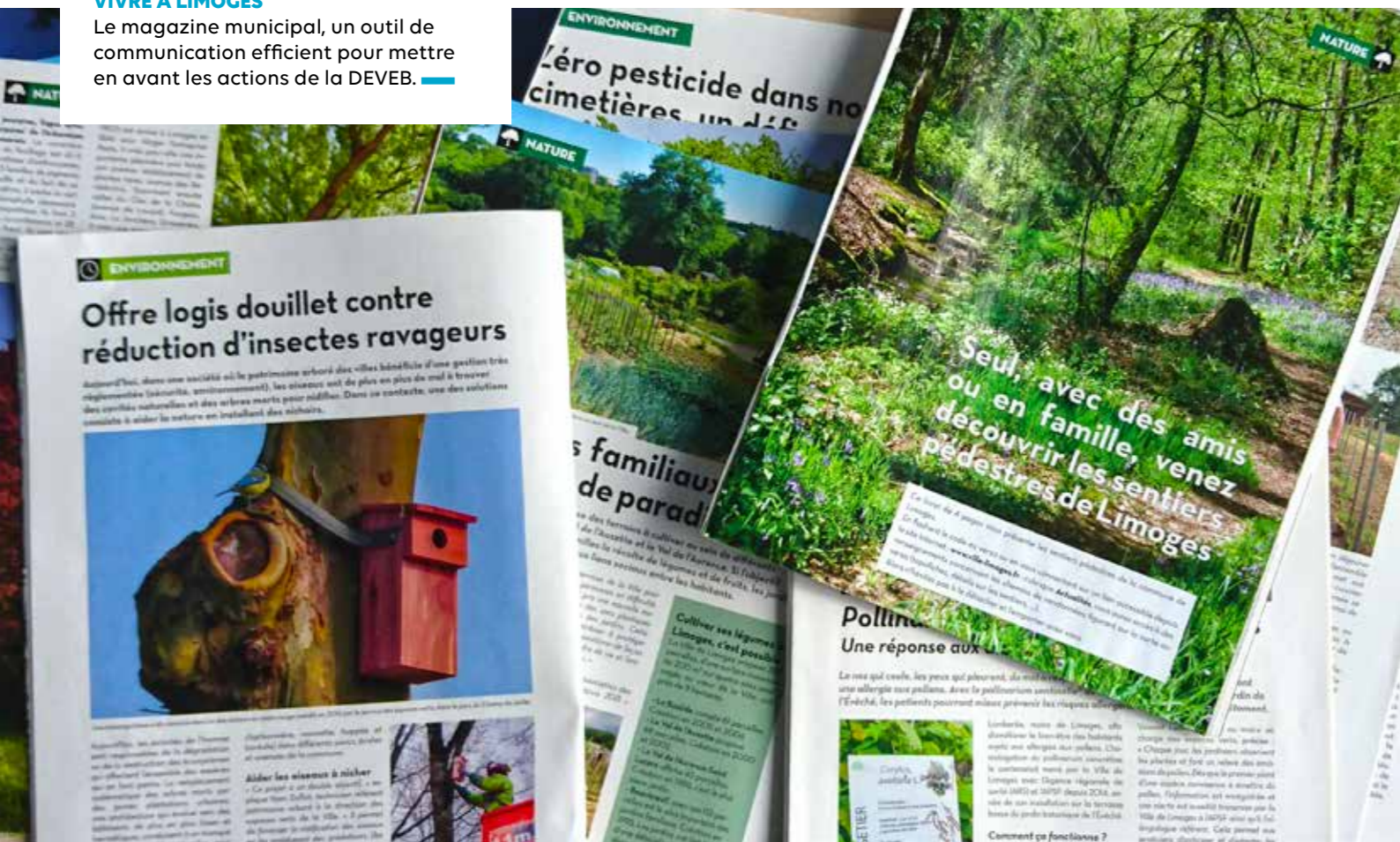
## CONCERTATION & VALORISATION

La promotion du label et les actions en faveur de l'environnement

L'embellissement de la ville et la préservation de son environnement sont les maîtres mots de la politique d'aménagement du territoire et d'amélioration du cadre de vie de Limoges. La communication est l'un des piliers de la concrétisation de ces ambitions.

## VIVRE À LIMOGES

Le magazine municipal, un outil de communication efficient pour mettre en avant les actions de la DEVEB.



## ACTIONS AUPRÈS DES HABITANTS ET DES VISITEURS

### Une ville connectée à ses publics

Au-delà de l'information restituée par les médias locaux, la Ville de Limoges, via sa direction de la communication, développe ses propres supports de communication qui sont autant d'opportunités de faire comprendre les enjeux et les actions de sa politique environnementale :

### VIVRE À LIMOGES

Ce mensuel d'information municipale, distribué à 90 000 exemplaires, est réalisé par la direction de la communication en collaboration avec les services et les principaux acteurs de la ville. Il aborde régulièrement des sujets en lien avec le fleurissement, la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, etc.

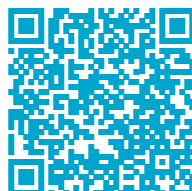
### 7ALIMOGES

La chaîne municipale 7ALimoges réalise des reportages visant à sensibiliser les publics aux actions menées par la DEVEB, comme la création et le fonctionnement du pollinarium sentinelle, la présentation de nouveaux projets autour du végétal, les floraisons exceptionnelles, etc. L'équipe de reporters réalise aussi des 'cartes postales' des parcs et jardins ou encore des émissions avec les jardiniers qui dispensent leurs conseils de jardinage et d'entretien des plantes.



**REPORTAGE 7ALIMOGES**  
Le parc Victor-Thuillat

**REPORTAGE 7ALIMOGES**  
Le Pollinarium Sentinelle



### LES INTERNETS

#### Le site officiel de la Ville

Toujours au plus près de ses habitants, le site de la Ville a récemment fait peau neuve. Dès la homepage, Limoges affiche fièrement ses différents labels ('4 fleurs', 'végétal local', etc.). Sur **LIMOGES.fr**, retrouvez une présentation de la DEVEB actualisée et enrichie mais aussi des posts réguliers selon l'actualité du moment (réaménagements de jardins, animations, etc.).

En 2018, la DEVEB, en concertation avec la direction de la communication, a développé sa **page facebook 'espaces verts Limoges'** afin d'élargir son public cible. Elle compte **305 followers** et **285 personnes aiment notre page**. (chiffres en mai 2019).

**FACEBOOK**  
Espaces verts Limoges



### LE PRINT

Depuis de nombreuses années, la Ville met à disposition du public divers supports de communication, pour la plupart élaborés par les graphistes des **ateliers d'édition** et imprimés et façonnés dans son imprimerie. Ainsi, le service regroupe plusieurs corps de métiers qui contribuent aux différents projets : graphistes, opérateurs PAO, photographes, photothécaire, imprimeurs/façonniers.

L'imprimerie utilise des **papers FSC/PEFC** issus de forêts gérées durablement. Elle est certifiée 'Imprim'vert' depuis 2011 et s'assure

## Le label 4 fleurs

Créé en 1959 et coordonné aujourd'hui par le Comité national pour le fleurissement de la France, le label *Villes et villages fleuris* récompense les actions menées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. **Le label garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent.**

De 1 à 4 fleurs attribuées aux collectivités labellisées

Les communes récompensées de 1 à 3 fleurs sont désignées par le comité régional. Ce comité peut sélectionner les villes susceptibles d'obtenir une récompense supérieure comme la quatrième fleur et le trophée *Fleur d'or* qui sont attribués par le conseil national.

La ville de Limoges labellisée 4 fleurs depuis 1998

L'attribution du label *Villes et villages fleuris* s'effectue selon trois grands axes

- la qualité de l'accueil,
- le respect de l'environnement,
- le lien social.

Les principaux critères d'évaluation de la collectivité

- la place du végétal en ville,
- la valorisation des paysages et les projets favorisant l'identité communale,
- les actions d'animation, de sensibilisation et de promotion sur la nature et les jardins,
- les politiques de préservation de l'environnement et de la biodiversité,
- l'insertion et le partage social via la pratique du jardinage.

La ville répond à ces critères selon, entre autres, 7 grandes thématiques

- gestion différenciée,
- évolution des pratiques,
- lien social au jardin,
- biodiversité,
- identité paysagère,
- fleurissement,
- outils de protection.

que tous ses déchets sont évacués et traités en tenant compte des contraintes environnementales.

- plaquettes de présentation de ses parcs & jardins, aujourd'hui développés sous la forme de **plans-guides...**,
- **plaquettes des 'estivales'**, les expositions imaginées chaque été par la DEVEB,
- visuels événementiels sous forme de **flyers** : 'marché aux plantes', 'rendez-vous aux jardins', etc.,
- **panneaux/kakemonos/stickers** de travaux et d'information, ethnobotaniques, labels, etc.,
- **livrets d'animation, etc.**

Fin 2018, un travail d'harmonisa-

tion de la communication de la DEVEB a été lancé pour plus de cohérence et lisibilité. Pour cela une **charte graphique** (supports papier et signalétique dans les jardins) est en cours d'élaboration, dont des panneaux d'entrée de parcs axés sur la gestion différenciée. Au-delà des documents précédemment évoqués, des affichages événementiels sont régulièrement installés dans les espaces verts ou à la Bibliothèque francophone multimédia.

Une opération spécifique de **promotion du label 'Villes et villages fleuris'** a d'ailleurs été menée via l'**exposition estivale 'Aux quatre vents, itinérance végétale'** en 2018. voir panneau ci-dessus

## UNE VILLE ATTENTIVE, EN PHASE AVEC SES HABITANTS

Séance de travail autour du projet #bordsdevienne, ou comment imaginer ensemble un parc urbain tenant compte de la trame verte et bleue, de la préservation des espaces naturels tout en répondant aux enjeux de la vie en ville. —



## LE PARC DES ÉTOILES, DU PAPIER À LA RÉALITÉ

Ce jardin intergénérationnel, outre ses fonctions sociales et de loisirs, a aussi pour vocation de relier l'espace urbain à la coulée verte de l'Aurence. —

## LA CONCERTATION, UN MOYEN D'INFORMATION ET DE MÉDIATION

En matière d'urbanisme, la démarche de la Ville pour dessiner le 'Limoges du futur' repose sur le partage et les échanges. Ainsi, au fil de concertations, de réunions publiques ou d'ateliers participatifs, les Limougeauds peuvent régulièrement exprimer leurs souhaits et donner leur avis sur les projets urbains (place de la République, écoquartier des Portes-Ferrées, parc urbain des bords de Vienne, parc des étoiles, etc.).

### 2019 - Retours d'expériences

#### Bords de Vienne : la concertation s'intensifie pour faire éclore le projet de parc urbain

Forte du constat que la Vienne, rivière emblématique de Limoges, était souvent à l'écart du développement et du dynamisme de la ville-centre, la municipalité a lancé fin 2016 une démarche de concertation baptisée #bordsdevienne. Lors de la première phase de concertation, 200 personnes ont participé à des balades théma-

tiques et des ateliers participatifs. Cette 1<sup>re</sup> étape, qui a permis de mieux connaître les usagers (leurs pratiques, leurs besoins), a fait émerger des premières pistes d'actions pour valoriser et animer les bords de Vienne.

Aujourd'hui, une 2<sup>e</sup> phase plus ciblée vient de débuter spécifiquement sur les cinq quartiers impactés (Paul-Parbelle, Sainte-Félicité, Font-Pinot, Compostelle / Clos Sainte-Marie et port du Naveix), caractérisés par les zones urbanisées qui bordent la rivière. Pour chacun d'entre eux, la Ville s'appuie sur l'expertise du bureau d'études *In Situ* pour co-construire des propositions de réaménagements.

L'objectif est tout particulièrement de mettre en valeur les espaces publics (espaces verts, cheminements piétons, stationnements...) de ces secteurs en associant ceux qui y vivent, ceux qui les utilisent pour *in fine* permettre aux publics de se réapproprier ce parc urbain.

#### Portes-Ferrées : un projet d'écoquartier, qui fait parler...

Aux Portes-Ferrées, le quartier s'ouvre sur la ville avec en perspective un écoquartier dynamique et attractif. Une réunion publique visant à présenter le projet, s'est tenue en fin d'année 2018 avec les riverains et habitants du secteur.

Des réunions de concertation avec les habitants et les acteurs du quartier ponctueront cette démarche de restructuration, menée par la Ville, Limoges Métropole et Limoges Habitat.

Lors des échanges, l'accent a notamment été mis sur la connexion du quartier au parc des bords de Vienne et au centre-ville et la volonté d'aménager un parc urbain avec de larges voies vertes réservées aux piétons et aux cyclistes pour relier les espaces entre eux. En juin, les ateliers de concertation tout public se poursuivent et des actions spécifiques auprès des enfants de l'école et du centre social du quartier sont proposées.

## PROJET D'ÉCOQUARTIER DES PORTES-FERRÉES

Habitants, agents municipaux, cabinet d'architecte, élus (Ville de Limoges, communauté urbaine Limoges Métropole) et représentants de Limoges Habitat (office des HLM) se réunissent régulièrement pour échanger autour du projet. —



#### Le parc des étoiles, un espace à vivre multifonctions et intergénérationnel

Ce jardin se développera sur la partie haute du Val de l'Aurence, à la place des 'tours étoiles' démolies début 2017 et qui présentaient des failles de sécurité. Porté par la la Ville de Limoges, ce projet d'environ 1,2 M € a été pensé en concertation avec les habitants du quartier. C'est une zone de 1,5 ha assez pentue (env. 15 m de dénivelé) qui permet de créer une transition douce entre la zone commerciale de Cognac et la vallée de l'Aurence.

À la demande des habitants, le parc accueillera un jardin partagé, des aires ludico-sportives intergénérationnelles (circuit de bosses, terrain de foot en gazon synthétique) ainsi qu'une clairière de détente équipée de méridiennes en bois et une aire de pique-nique avec son mobilier et ses barbecues urbains. Les travaux sont programmés de juin à décembre 2019.

### VISITE DES SERRES MUNICIPALES

Partager nos savoir-faire et la passion de nos métiers, dévoiler les secrets des plantes, sensibiliser au développement durable, permettre au public de découvrir la philosophie de production locale, de fleurissement et d'aménagements de la Ville... les missions de nos animatrices et des jardiniers sont diverses et éclectiques. —



### RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Animation pour les enfants au jardin botanique de l'Évêché. —

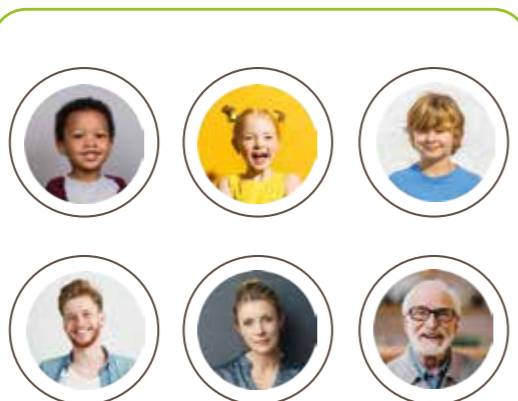


## DES ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS DE PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le partage est le credo du jardinier de Limoges. Au-delà des deux animatrices, tous les agents de la Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité, sont appelés un jour, à planter un arbre avec des enfants, à partager sa passion botanique lors de la visite guidée d'un jardin... Ainsi, bien plus que le label, ce sont toutes ces valeurs sociales que la Ville met en avant à travers ces actions.

Cette volonté d'informer et de sensibiliser les publics, de l'enfant à la personne âgée, se décline au travers d'une large palette d'animations et d'actions de communication : visites guidées des serres municipales et autres es-

### LES CHIFFRES EN 2018



**4 173**  
personnes reçues

### TYPES DE PUBLICS

- 8 crèches
- 36 maternelles
- 45 élémentaires
- 7 lycées
- 11 centres de loisirs
- 4 services municipaux
- 38 grand public
- 23 seniors
- 4 autres publics

176 INTERVENTIONS

soit :  
**311 H**

paces verts pour petits et grands, mise à disposition de bacs pour les jardins pédagogiques dans les écoles, projets périscolaires thématiques, ateliers de fabrication 'de bombes à graines'... les exemples ne manquent pas !



1. repoter en crèche avec les parents



2. cultiver son potager dans son quartier



3. aménager un refuge à insectes au parc



4. découvrir la faune aquatique avec sa classe



5. construire des nichoirs au centre de loisirs



6. planter des arbres dans son école

## ANIMATION TOUS PUBLICS

Fabriquer un attrape-rêves avec un jardinier, exposition 'Aux 4 vents'.



## LE MARCHÉ AUX PLANTES AU PARC VICTOR-THUILLAT

Le rendez-vous annuel des amoureux des plantes.



1. 'Rendez-vous aux jardins' en famille



2. animation en cœur de ville



3. les rendez-vous de la biodiversité



4. atelier peinture végétale



5. journées techniques JBF



6. plantations avec les seniors

### Des expositions thématiques... 'les estivales'

Les manifestations organisées par la municipalité sont l'occasion pour les jardiniers de montrer leur savoir-faire à un public plus large, notamment lors de l'exposition annuelle de la DEVEB, qui consiste à mettre en valeur un espace vert de la ville autour d'une thématique.

L'édition 2018 a mis les 4 fleurs 'Villes et villages fleuris' à l'honneur au travers d'une floraison 'Aux 4 vents' sur 4 sites emblématiques du savoir-faire végétal. Cet événement a également permis de faire découvrir le label 'végétal local' avec la présentation des plantes labellisées.

L'édition 2019 est consacrée aux teintures, fibres et textiles avec 'Symphonie végétale, de la fibre à la teinture'. Trois scènes paysagères évocatrices pour préfigurer la métamorphose de la roseraie municipale qui jouxte le parc du Mas-Jambost.

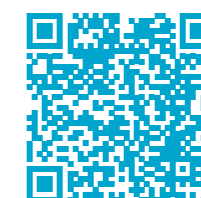
### Des rendez-vous régionaux et nationaux

Les actions de la Ville autour du végétal s'inscrivent également dans des dispositifs nationaux, avec notamment les 'Rendez-vous aux jardins', en partenariat avec le service 'Ville d'Art et d'Histoire'. Le 20 mars 2019, Limoges a co-organisé 'Les rendez-vous de la biodiversité', gratuits et ouverts à tous. Au programme : une balade sensorielle au jardin de l'Évêché suivie, d'une rencontre/débat rythmée par des témoignages d'acteurs locaux.

### Le marché aux plantes du parc Victor-Thuillat : un rendez-vous incontournable

'Octobre le vaillant surmène le paysan'. Ce dicton se vérifie d'après les pratiques des anciens qui plantaient leurs végétaux à racines nues lors de la chute des feuilles. Ainsi afin que tous les 'pouces verts', et ceux en devenir, puissent assouvir leurs désirs de jardiner, la DEVEB organise chaque année son traditionnel marché aux plantes d'automne dans ce parc aux riches collections d'arbres et d'arbustes. Les amateurs de jardinage y découvrent un large choix de végétaux à planter avant les premières gelées.

De nombreux pépiniéristes, horticulteurs mais aussi les jardiniers de la Ville sont présents pour les guider et les conseiller dans leurs choix. C'est avec plaisir qu'ils partagent leur expérience et leur savoir-faire dans l'art de cultiver les jardins.



### REPORTAGE 7ALIMOGES

'Rendez-vous de la biodiversité'



**LE PLUS BEAU JARDIN FAMILIAL  
MIS À L'HONNEUR**

Créateurs de lien social dans les quartiers mais aussi d'une dynamique d'amélioration du cadre de vie, de fleurissement et de respect de l'environnement, les jardins familiaux constituent une richesse et un patrimoine auxquels la Ville de Limoges est très attachée.

Ancrés dans l'histoire sociale, les jardins familiaux trouvent leurs racines dans les anciens jardins ouvriers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui cultivaient des légumes nécessaires à la consommation des foyers. Depuis, la fonction de ces jardins a évolué pour répondre aux mutations de la société. Outre ses fonctions premières de nourrissage, la parcelle cultivée devient un lieu de loisirs où l'on aime se retrouver au grand air ; elle crée et renforce le lien social entre les habitants et permet aussi de lutter contre le stress.

Aujourd'hui la Ville propose **283 parcelles à jardiner sur quatre sites** accueillant des jardins familiaux, soit **près de 9 hectares**. Gérés par des associations en lien avec la Direction habitat et politique de la Ville, ce sont des lieux d'échanges et d'apaisement pour les quartiers de Beaubreuil, La Bastide, Auzette et Aurence.

Chaque année, la Ville de Limoges organise le **concours du plus beau jardin** pour valoriser le travail des jardiniers. Les critères de sélection portent sur le comportement du jardinier au sein du site, l'entretien, l'esthétique de la parcelle et de ses abords, les pratiques de jardinage, la dimension environnementale. Les lauréats reçoivent des bons d'achats à utiliser dans une jardinerie lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville.



**LES ESPACES VERTS COMME OUTIL  
D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

L'entretien des berges de cours d'eau et l'ouverture de chemins de randonnées sont confiés à une association d'insertion, qui permet un apprentissage ou un réapprentissage de la vie professionnelle à un public en difficulté. Leur encadrement par des agents du service permet d'intervenir dans les règles de l'art : préservation des plantes protégées, respect des sols,... ce qui en fait un superbe système d'échange et de partage.

La Ville a également mis en place un dispositif d'intégration des personnes en situation handicap (partenariat avec des Instituts Médico-Educatifs) des personnes en phase d'insertion. Cela se traduit par un travail des jeunes de l'IME avec l'ensemble du personnel de la production tous les jeudis matins, suivi de travaux d'entretien paysager avec l'équipe de la roseraie.

**LES ESPACES VERTS, UN VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ LOCALE ET TOURISTIQUE**

Arborant fièrement ses quatre fleurs, Limoges est réputée pour ses jardins et son urbanisme végétal précurseur.

Également comblée par la qualité de son bâti historique, la cité a obtenu en 2008 le label 'Ville d'Art et d'Histoire'. C'est donc tout naturellement qu'une synergie s'est créée entre la Direction des espaces verts, l'Office de tourisme et le service 'Ville d'Art et d'Histoire', offrant ainsi des visites à deux voix, mêlant vieilles pierres et végétaux. C'est un bon moyen de montrer que la ville ne s'est pas développée sans ses jardins... le promeneur ou le touriste peut flâner jusqu'aux bords de Vienne, jalonnés par les stations d'un sentier d'interprétation réalisé en 2013 en partenariat avec la Fédération Limousin Nature Environnement.

**Terra Aventura**

C'est un jeu de 'Géocaching' sur smartphone ou tablette.

Cette chasse aux trésors grandeur nature propose des énigmes à résoudre avec des indices à relever et des trésors à chercher... D'étape en étape, ces parcours de quelques kilomètres permettent de découvrir les pépites patrimoniales du territoire en s'amusant, tous âges confondus.

À Limoges, cinq parcours sont proposés avec deux thématiques liées à la nature auxquelles la DEVEB a été associée :

- le savoir-faire en porcelaine 'La ruée vers l'or blanc',
- les nouvelles technologies 'Connectez-vous email',
- une découverte de la ville la nuit 'Limoges, belle de nuit',
- la sylviculture 'À la bonne fortune du baron de la Bastide !',
- les bords de Vienne 'Bon vent sur les bords de Vienne'. Quoi de mieux que de découvrir faune et plantes tout en s'amusant !



**LE POTAGER GÉANT DE L'ÉDITION 'TOQUES ET PORCELAINES' 2017**

Ce décor a remporté un franc succès auprès des visiteurs.



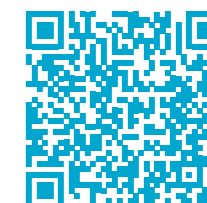
**DES DÉCORS POUR TOQUES & PORCELAINES**

Cette biennale met à l'honneur gastronomie et arts de la table. À chaque édition, la DEVEB propose une mise en scène végétale en lien avec la thématique.

Ainsi, en 2017, la place de la Motte se recouvrait d'un potager géant ouvert à la cueillette des enfants.

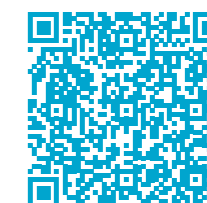
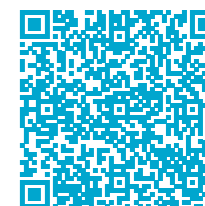
Pour la 8<sup>e</sup> édition (du 20 au 22 septembre 2019), notre décor se transporte sur le parvis de l'hôtel de ville.

Le visiteur est invité à entrer dans le jardin magique d'Alice au pays des Merveilles avec ses légumes anciens, aux formes insolites et aux couleurs étonnantes. Carottes blanches de Kuttingen, laitues langue de cerf, melons sucrin de Tours... environ 130 légumes peupleront ce jardin extraordinaire où les chefs viendront grappiller quelques spécimens bien frais pour leurs recettes créatives. Pour parfaire le décor, des pièces en porcelaine, 'Limoges' oblige, seront dressées sur des guéridons végétalisés par nos soins.



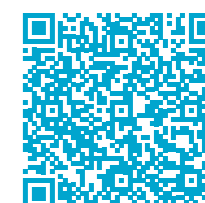
**REPORTAGE 7 À LIMOGES**  
'Bientôt un potager géant au centre-ville'  
06/09/2017

**LE POPULAIRE DU CENTRE**  
'La place de la Motte transformée et potager'  
18/09/2017



**LE POPULAIRE DU CENTRE**  
'Le festival investit le centre-ville depuis hier'  
19/09/2017

**LE POPULAIRE DU CENTRE**  
'Toques et porcelaine finit de s'installer en centre-ville'  
21/09/2017



### PARC VICTOR-THUILLAT

Propriété de la Ville depuis 1962, Victor-Thuillat est un parc paysager d'inspiration anglaise de 3,5 ha qui s'organise autour de sa rivière, de ses allées et courbes sinueuses, s'ouvrant sur divers points de vue qui permettent d'apprécier toute la richesse de ses collections végétales. Situé dans un ancien quartier ouvrier au nord-ouest du centre-ville, cet îlot de calme et de verdure est l'espace vert préféré des limougeauds, toutes générations confondues. —



## PATRIMOINE VÉGÉTAL & FLEURISSEMENT

Limoges, Ville santé-citoyenne, Ville d'art et d'histoire, fière de son passé et sereine pour l'avenir entretient et valorise son patrimoine historique, culturel mais aussi naturel.

Ainsi, elle porte des projets de renouvellement urbain s'appuyant sur les espaces verts afin d'assurer bien-être social et santé à ses citoyens dans une démarche de développement durable. Si les projets sont nombreux, certains semblent particulièrement significatifs. Tout d'abord, le **projet de ville** qui assurera une évolution urbaine harmonieuse favorisant, entre autres, l'**intégration des espaces verts dans le centre historique**. Ensuite, la **valorisation des bords de Vienne** avec la volonté de créer dans un avenir proche un couloir écologique participe à la création d'**une trame verte et bleue traversant le cœur de ville et rayonnant vers les espaces naturels périphériques**. Mais aussi la **création et réhabilitation des jardins de Nazareth et d'Orsay** ou encore la **volonté d'inscrire le végétal au cœur du projet de ville et de l'aménagement urbain**.

# L'EMBELLISSEMENT À LIMOGES

## LES MOTIVATIONS

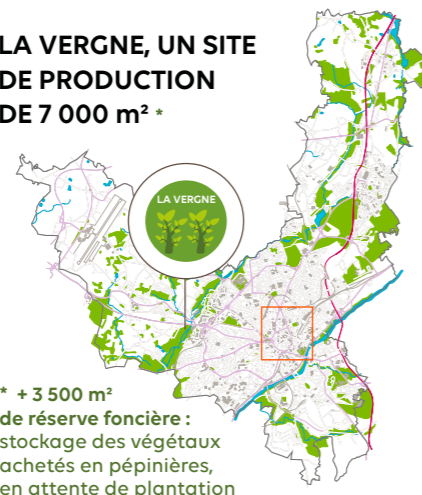
Outre des chiffres déjà remarquables (plus de 50 m<sup>2</sup> d'espaces verts aménagés par habitant), la politique municipale se traduit également par :

- la pratique d'une gestion différenciée pour favoriser la biodiversité urbaine,
- la protection des arbres remarquables,
- le développement d'un système d'information géographique opérationnel et décisionnel,
- la diversification de la palette végétale,
- la sensibilisation des publics à l'environnement...

Hors des sentiers battus, grâce aux compétences de ses agents, Limoges s'attache à renforcer sa spécificité de ville-campagne en favorisant l'innovation. Ainsi, elle produit depuis 2018 ses plantes régionales grâce, entre autres, à des vergers à graines implantés dans ses jardins. Elles sont choisies pour permettre un fleurissement sur une longue période de l'année, dans différents milieux et jardins en prenant en compte les conditions écologiques des sites. Les agents sont impliqués au cœur de cette ambition avec le développement de formations pour intégrer au mieux cette nouvelle composante au fleurissement.

La Ville de Limoges a mis en place depuis 2015 une politique de développement durable de ses espaces verts, tournée vers l'avenir et en rupture avec les années précédentes. Elle se reflète au travers de l'évolution des budgets alloués. Ainsi, le budget d'investissement consacré aux espaces verts, incluant les espaces extérieurs, des aménagements sportifs et des équipements jeunesse, a doublé en 4 ans passant de 1,7 millions

## LA VERGNE, UN SITE DE PRODUCTION DE 7 000 m<sup>2</sup> \*



\* + 3 500 m<sup>2</sup> de réserve foncière : stockage des végétaux achetés en pépinières, en attente de plantation



2 000 m<sup>2</sup> de serres



2 000 m<sup>2</sup> de tunnels

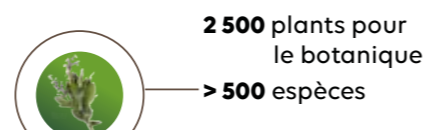
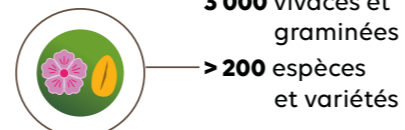
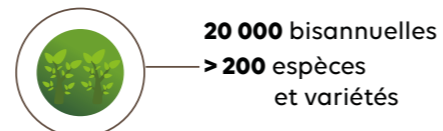
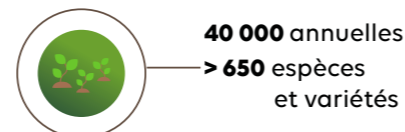


3 000 m<sup>2</sup> de champs

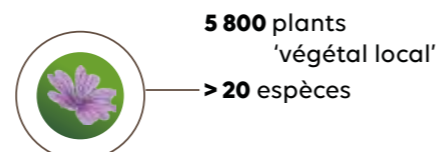
d'euros en 2015 à 4,4 millions d'euros en 2019. Cette augmentation témoigne d'une volonté forte de modernisation des espaces existants et de création de nouveaux jardins ou de nouvelles connexions vertes, qui représentent 5,1 ha en 2018 contre 3,2 ha en 2015. En parallèle, une forte remise en cause des pratiques de gestion, de plus en plus responsables, a permis une réduction par 2 du budget de fonctionnement (hors masse salariale), de 2,1 millions d'euros en 2015 à 1,2 millions d'euros en 2019.

Cette politique ambitieuse se traduit par exemple par une évolution vers une gamme variétale plus adaptée pour réduire la consommation d'eau et en autres intrants, au travers d'une réflexion approfondie sur la stratégie de fleurissement.

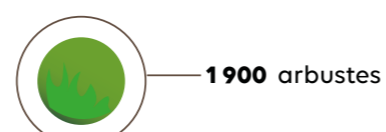
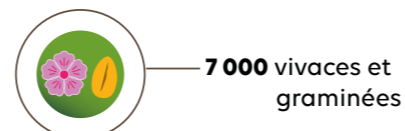
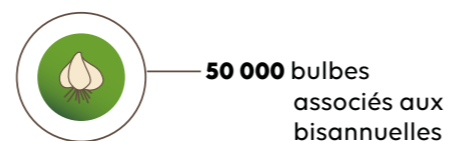
## PRODUCTION DE LA DEVEB 2018 - 2019



## PRODUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES EN 2019



## LES ACHATS 2018 - 2019



La production de semis en interne est privilégiée, il n'y a plus d'achats de jeunes plants

## SERRE DE PRODUCTION DE LA VERGNE

Cette structure, construite en 1998, offre 2 000 m<sup>2</sup> entièrement dédiés au monde végétal.



## POLITIQUE DE FLEURISSEMENT PLEINE TERRE ET HORS SOL DE LA DEVEB

Le fleurissement de la commune est assuré toute l'année sur plus de 15 hectares. Il se décline, de l'automne au printemps (du 15 octobre au 15 avril) en une diversité de bisannuelles : *Bellis perennis*, *Brassica sp.*, *Erysimum sp.*, *Viola cornuta*, ... auxquelles sont associés des bulbes : *Narcissus sp.*, *Tulipa sp.*, *Jacinthus sp.*, *Crocus sp.*, *Muscari sp.*, etc., ainsi que des vivaces et graminées tels que *Geranium sp.*, *Pelargonium sp.*, *Digitalis sp.*, *Aster sp.*, *Calamagrostis sp.*, *Pennisetum sp.*, *Panicum sp.*, *Achillea sp.*, etc. L'enthousiasme et le talent des jardiniers permettent d'offrir un fleurissement harmonieux où couleurs, hauteurs et textures, évoluent au fil du temps pour donner du volume et briser la monotonie souvent propice à cette saison. Le fleurissement estival (du 15 mai au 15 octobre), non moins harmonieux, prend ensuite le relais avec sa thématique annuelle pour ravir les yeux des petits et des grands. Ici, les massifs sont pensés pour valoriser l'identité commu-

nale au travers de ses célébrités, de ses spécificités locales ou de ses labels, qui en sont le fil conducteur pour l'ensemble du territoire.

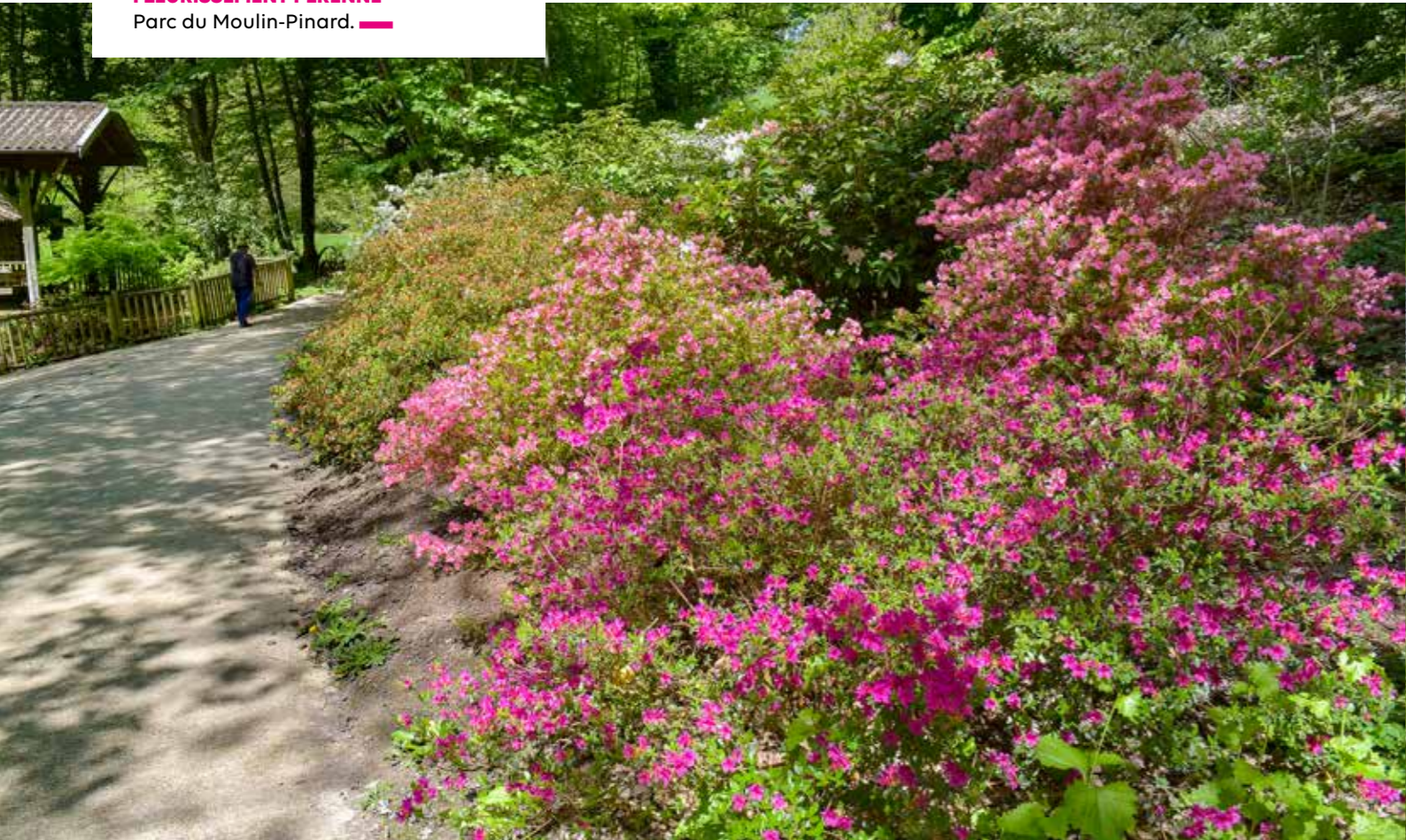
Cette thématique annuelle, déclinée sur chaque massif, pourra être dans certains cas en lien avec les manifestations auxquelles participent la direction telles que 'Toques et porcelaine' mais aussi son estivale annuelle (exposition de la DEVEB). En 2019 'À fleur de couture' met à l'honneur l'art du textile et de la couture, faisant écho au jardin des fibres de l'exposition annuelle du Mas-Jambost 'Symphonie végétale, de la fibre à la teinture'.

Les fleurissements aériens et des chrysanthèmes ont quant à eux été repensés, en accord avec la politique affichée par la municipalité de proposer sur son territoire un cadre de vie harmonieux et plus respectueux de l'environnement, tout en réduisant les coûts. Ces types de fleurissements demandent beaucoup de ressources ce qui va à l'encontre des pratiques du développement durable

si cher à la Ville, pour un effet très limité dans le temps. De la même façon, sensible à l'économie et à la préservation des ressources, la Ville et sa DEVEB, dans le cadre des réaménagements urbains, privilégient dorénavant au maximum la suppression de l'arrosage au profit d'une adaptation de la palette végétale à la nature du sol et à l'espace. Et quand cela s'avère impossible cet arrosage est alors réduit au strict minimum en fonction des réels besoins de la plante, se fait la nuit et s'accompagne dès que c'est possible d'un paillage afin de limiter encore plus l'évaporation.

Dans un souci d'adéquation avec la politique d'amélioration du cadre de vie et des nouvelles contraintes environnementales et budgétaires, 2018 a été marqué par une opération d'envergure de suppression de haies mono spécifiques structurées au niveau des complexes sportifs. Ce sont ainsi 450 ml qui ont été totalement supprimés ou remplacés au profit d'arbustes en port libre à floraison odorante ou colorée.

**FLEURISSEMENT PÉRENNE**  
Parc du Moulin-Pinard. ■■■



**FLEURISSEMENT ÉVÈNEMENTIEL**  
'Aux 4 vents, itinérance végétale'.  
Nous sommes ici dans le jardin de l'eau au Parc Aurence I. Exposition 'estivale' 2018. ■■■



**FLEURISSEMENT SEMI-PÉRENNE**  
Golf municipal Saint-Lazare. ■■■



**FLEURISSEMENT ÉVÈNEMENTIEL**  
'Lire à Limoges' 2019 ■■■



**3 TYPOLOGIES DE FLEURISSEMENTS**

- Les pérennes**  
Ils sont constitués d'arbustes, de bulbes naturalisables et de vivaces. Aujourd'hui la moitié des massifs fleuris événementiels sont passés dans ce groupe et ils **représentent les 2/3 de la surface fleurie.**  
L'utilisation des arbustes, bulbes naturalisables et vivaces est un réel atout dans l'embellissement de la Ville car ils offrent un étalement de la floraison dans le temps, un élargissement des palettes colorimétrique et graphique, mais aussi une rusticité, une pérennité et enfin un coût d'entretien moins élevé.  
Ces fleurissements pérennes sont souvent privilégiés en accompagnement de voirie, dans les écoles, les résidences de personnes âgées, les parcs et jardins... mais aussi dans les traversées de localités.
- Les semi-pérennes**  
Massifs arbustifs et vivaces avec 'poches' évènementielles, ils sont constitués d'annuelles, tendance qui sera développée dans les années à venir.

- Les évènementiels**  
Refaits tous les ans en fonction de la thématique dégagée, ils sont essentiellement localisés dans la zone 'historique' de Limoges.

**L'ÉVOLUTION DE LA GAMME VARIÉTALE... VERS UN ENRICHISSEMENT PLUS LOCAL ET DURABLE**  
Plus de 1 000 variétés différentes constituent la liste variétale mise à disposition des jardiniers et des agents du bureau d'études de la DEVEB pour embellir la ville.

Elles sont choisies sur la base des critères du développement durable et de leurs exigences culturelles mais aussi de leur adaptation aux conditions locales et à l'évolution climatique. Ainsi depuis quelques années, la DEVEB a supprimé de sa liste variétale nombre d'herbacées devenues inadaptées mais aussi des ligneux tels les *Formium*, peu résistants l'hiver au profit d'autres taxons plus résistants à cette saison mais aussi aux périodes de sécheresse. La problématique rencontrée

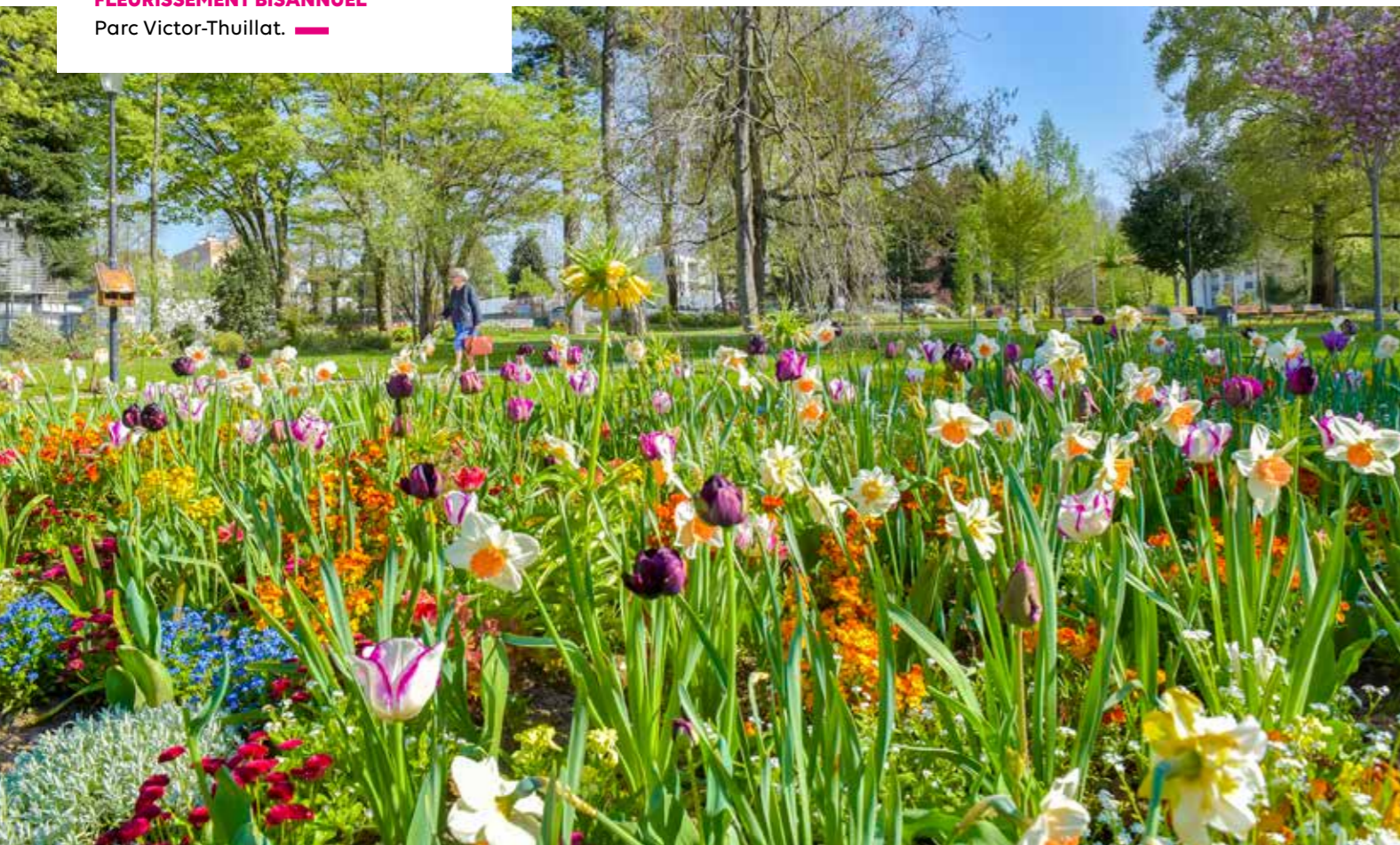
aujourd'hui par les jardiniers de la Ville est effectivement de trouver des végétaux capables de supporter les périodes humides et froides de l'hiver mais aussi, en été, les périodes de sécheresse, impactantes non pas tant au niveau des températures mais surtout de leur amplitude dans le temps. En effet, ces périodes tendent à être de plus en plus longues. Ainsi aujourd'hui, par exemple, le *Zelkova* est privilégié car il supporte bien ces contraintes climatiques.

D'autres problématiques, telles que les pathogènes des arbres, obligent à mener une réflexion sur les choix variétaux. Parmi eux, le chancre du châtaignier, la mineuse du marronnier ou le collybia sur chêne rouge d'Amérique.

D'un point de vue de la flore herbacée un travail est mené dans l'utilisation de plus en plus fréquente de la **flore indigène**. Dans ce cadre, la Ville a d'ailleurs été la 1<sup>re</sup> collectivité labélisée 'Végétal local', en 2018.

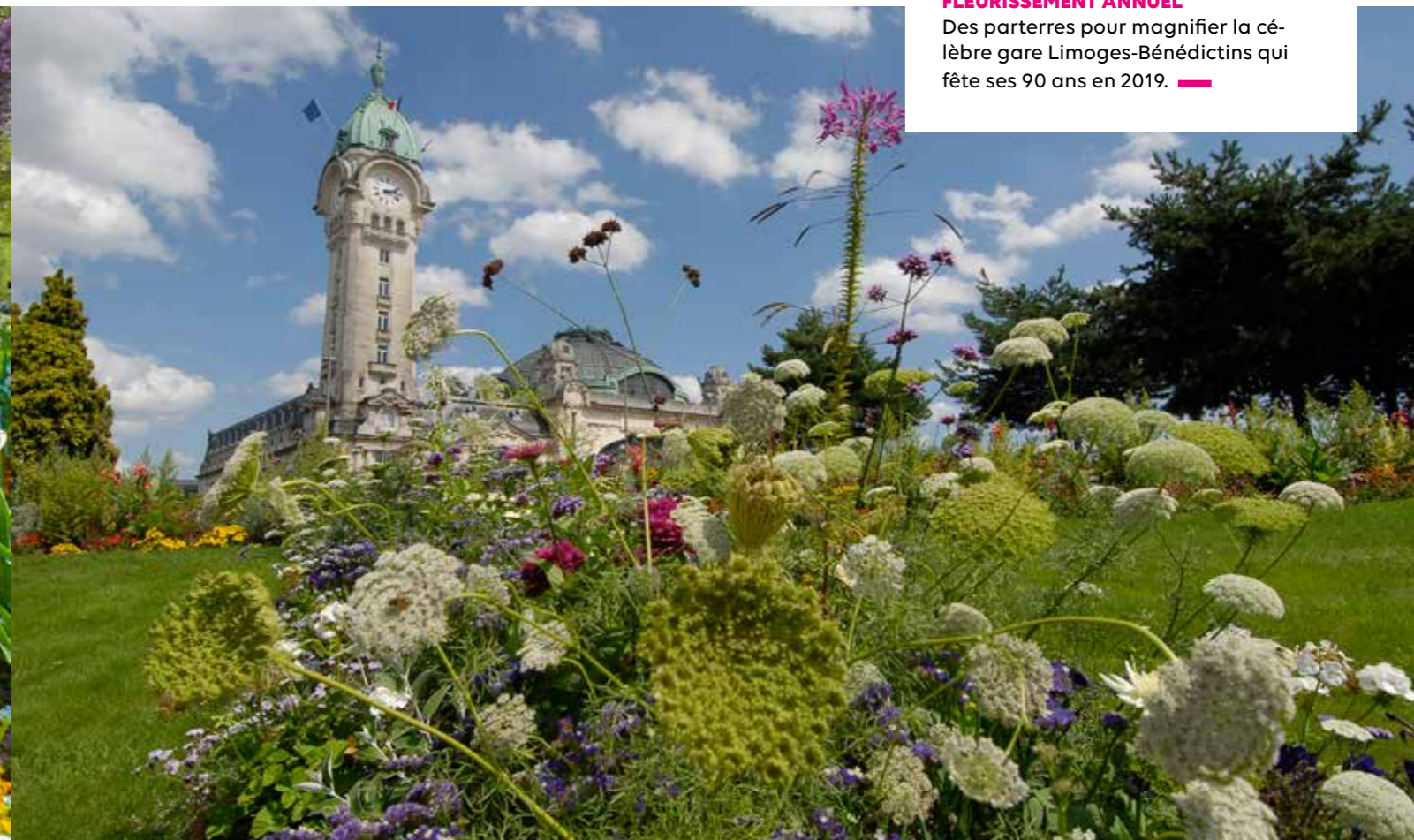
**FLEURISSEMENT BISANNUEL**

Parc Victor-Thuillat. —



**FLEURISSEMENT ANNUEL**

Des parterres pour magnifier la célèbre gare Limoges-Bénédictins qui fête ses 90 ans en 2019. —



1. fleurissement d'été - parvis de l'hôtel de ville



2. bisannuelles - parc Victor-Thuillat



3. massif semi-pérenne - rond-point Schumann



1. massif paillé - rond-point Queuille



2. structure châtaignier - rond-point Valoine



3. bulbes - Champ-de-Juillet

4. structure porcelaine - rond-point Valoine

5. barque fleurie - exposition 'Reflets de Vienne'

6. annuelles - parc Victor-Thuillat

4. fleurissement suspendu - rue Jean-Jaurès

5. fleurissement d'été - carrefour P. & M. Curie

6. décor végétal et minéral - Beaublanc



Concours national Villages et villages fleuris 2019 - dossier de consultation de la Ville de Limoges porté par la Direction des espaces verts, de l'aménagement et de la biodiversité (DEVAB)

# RÉCOLTE 100% VÉGÉTAL LOCAL

## DES GAMMES VÉGÉTALES NATIVES PRIVILÉGIÉES

En utilisant des arbustes et des vivaces natifs pour son fleurissement et ses aménagements, la Ville propose petit à petit un **nouveau langage paysager**. Mettre en valeur le patrimoine végétal régional est effectivement une volonté affirmée de la DEVEB.

Elle se traduit par le lancement en 2017 d'un projet visant à produire en interne ses propres plantes natives. Ainsi, une première liste d'une **vingtaine de vivaces et autant d'arbustes** a été identifiée. Un réseau de collecteurs formé au sein des équipes de jardiniers, a récolté dès l'été 2017 les semences sur des espaces naturels en **concertation avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central**. Ces semences sont ensuite mises en culture aux serres municipales en vue de créer des micro populations qui ensuite serviront de **'vergers à graines'**.

Ainsi, la Direction devient autonome pour la fourniture en plantes natives. Elle valorise un potentiel écologique local riche, mène des actions de sensibilisation auprès d'autres structures et du grand public et développe ainsi une action s'appuyant sur son jardin botanique.

Enfin, forte de son label 'Ville santé citoyenne', la Ville a pris le parti de **supprimer dans les crèches et écoles, les plantes allergisantes**. Celles-ci ont été remplacées par d'autres végétaux faisant l'objet d'une liste prédéterminée par l'équipe 'arbre' de la DEVEB.



REPORTAGE  
7ÀLIMOGES  
'Les jardiniers  
en route vers un  
nouveau label'  
21/11/2017



## MOSAÏCULTURE

Un savoir-faire préservé au Champ-de-Juillet. —



### FORMATION ET SAVOIR-FAIRE

La DEVEB est particulièrement engagée pour le maintien et l'enrichissement permanent des compétences de ses jardiniers.

Cela passe non seulement par la formation continue dans différents domaines (usage raisonné de l'arrosage, règles de conception paysagère, culture des jardins historiques, développement durable...), mais également par le maintien de savoir-faire spécifiques.

Elle tient ainsi à préserver, et ce malgré le contexte budgétaire, la mosaïculture qui fait l'identité du jardin du Champ-de-Juillet.

[cf photo ci-dessus]

Depuis 2018, la DEVEB soucieuse d'être au plus près des problématiques climatiques mais aussi budgétaires a mis en place une formation interne à destination de ses agents afin qu'ils fassent évoluer leurs pratiques et leur choix végétal lors dans leur fleurissement évènementiel mais aussi leurs aménagements paysagers.

### Les perspectives, essais à venir :

- Mélange fleuris 'made in Limoges'
- Extension de la gamme 'végétal local'.

### UNE CONCEPTION PARTICIPATIVE RÉFLÉCHIE

#### Le fleurissement évènementiel annuel



groupe fleurissement  
6 agents représentant  
les 4 subdivisions  
et la production



- bilan de l'année précédente,  
- projection année N+1  
> thématique et axes de travail



Validation par la Direction  
des espaces verts et les élus



Le groupe fleurissement  
présente / transmet le projet  
aux 4 subdivisions territoriales



Chaque subdivision réfléchit à  
l'embellissement de son territoire en  
respectant la thématique et  
les axes généraux, puis fait une  
proposition



Validation par l'équipe  
de direction de la DEVEB



Commande des végétaux  
et mise en place

### La décoration florale

Créativité et passion sont les maîtres mots qui habitent les jardiniers décorateurs. L'équipe selon le thème retenu s'applique à mettre en scène le végétal dans le cadre de diverses manifestations telles que 'Lire à Limoges', 'Toques et porcelaine', les décors du marché de Noël, ou des évènements sportifs...

De plus, ils inventent au gré des tendances et des attentes du 'demandeur' des compositions florales à base de fleurs coupées, plantes vertes et fleuries pour les inaugurations, accueils et vœux du maire, réceptions, etc.

Chaque année l'équipe fait preuve d'innovation dans ses décors mais assure aussi l'installation et l'entretien de plantes fleuries et vertes dans les bureaux de la collectivité participant ainsi à la l'amélioration des accueils du public.



## LES ARBRES DU PARC VICTOR-THUILLAT

Au centre, le cyprès chauve, classé 'arbre remarquable'. —

### LE PATRIMOINE ARBORÉ

Les arbres sont un élément structurant de l'espace urbain à Limoges.

Qu'ils soient d'alignement ou dans les parcs, ils constituent bien souvent un repère mais également un élément familier de la promenade. Leur taille architecturée, la liberté de leur port, apaisent promeneurs et automobilistes dans leurs déambulations citadines.

C'est pourquoi ils font l'objet de toutes les attentions de la part des jardiniers, qui assurent leur suivi sanitaire et leur entretien.

Avec 53 000 arbres sur le domaine public (hors boisements) dont 7 000 d'alignement de compétence supra-communale, répartis en 427 taxons, Limoges joue la carte de la diversité. Sans oublier les 220 hectares de boisements qui constituent de précieux espaces de respiration dans le tissu urbain. Limoges se distingue également, avec ses 345 arbres remarquables (le *Magnolia grandiflora* du Chinchauvaud, l'unique exemplaire en France de *Sciadopitys verticillata* de l'Arboretum de Grossereix, le *Cedrus libani subsp. atlantica* 'Glauca' Pendula' du cimetière...) qui font actuellement l'objet d'une protection spéciale au Plan Local d'Urbanisme et au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (219 classés au PLU + 126 classés ZP-PAUP devenue SPR).

### Les équipes...

L'inventaire est réalisé par l'équipe 'arbre' de la DEVEB qui dénombre et répertorie les essences. Un programme d'entretien est fixé chaque année en fonction de ses

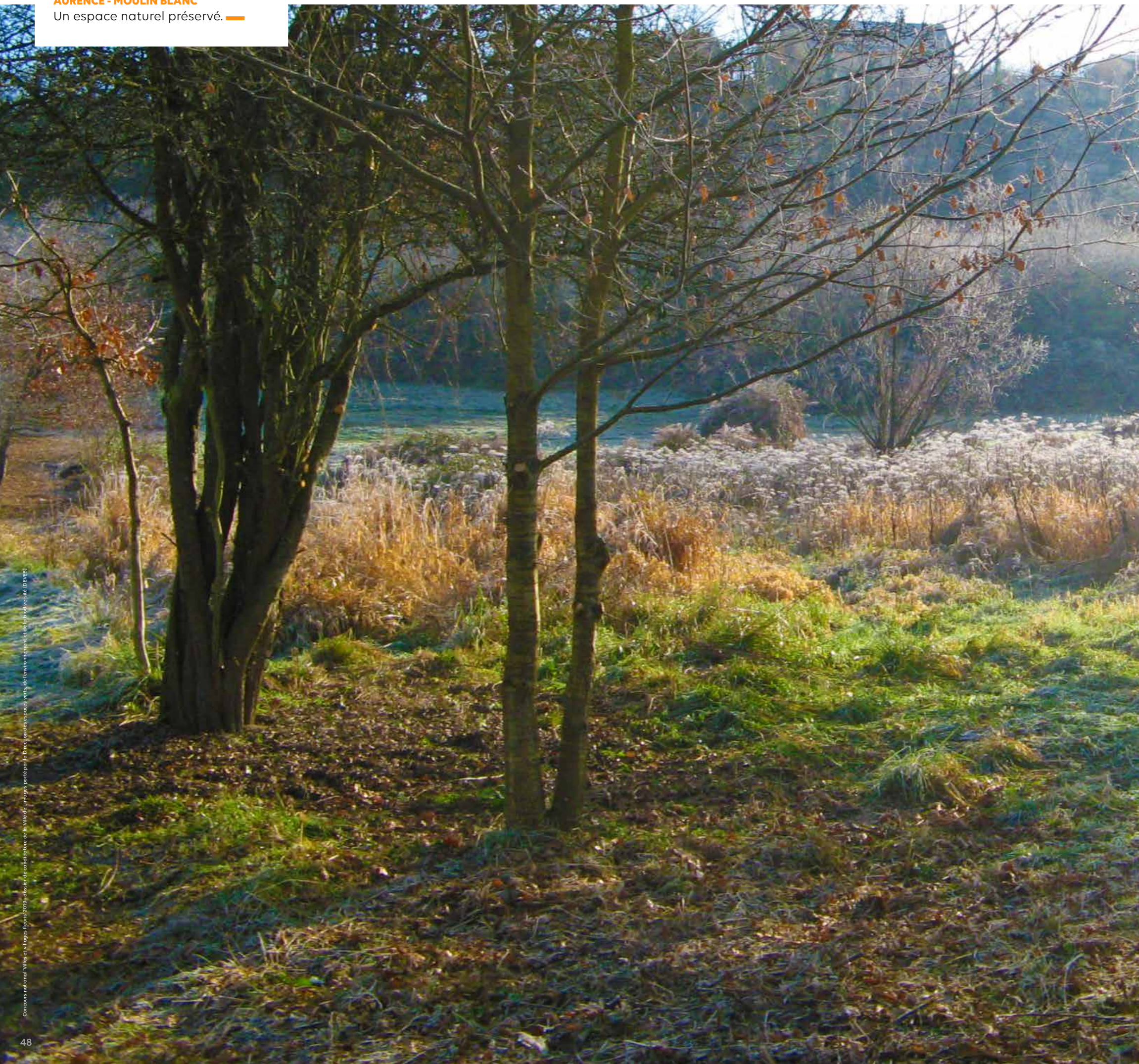
reconnaisances de terrain. Les entretiens courants, taille douce, descente de couronnes, etc. sont réalisés en régie municipale tandis que les abattages délicats et gros travaux d'élagage sont confiés soit à l'équipe de bûcherons formés en interne à la direction, soit à l'entreprise retenue dans le cadre d'un marché spécifique.

### Une politique de préservation de l'arbre visionnaire et écologique...

Chaque année la direction des espaces verts de l'environnement et de la biodiversité plante environ deux fois plus d'arbres qu'elle n'en abat afin de compenser ces abatages.

Les plantations sont judicieusement définies en fonctions des contraintes de sites (réseaux, passage des transports en commun, emprise disponible...) mais aussi, depuis quelques années, en fonction de leur adaptation aux changements climatiques. Ainsi, en milieu forestier par exemple, le chêne pédonculé est remplacé par le chêne rouvre.





## GESTION ENVIRONNEMENTALE & QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Aujourd'hui, l'homme a pris conscience de l'importance de réintroduire de la biodiversité dans le milieu urbain et dans les espaces verts. Tout est étroitement lié, les espaces verts sont des espaces du vivant et les êtres humains font partie de ce système. Il y a une interaction à chaque niveau de l'organisation du vivant dans lequel l'homme a un rôle primordial à jouer.

Depuis quelques années, la Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité a diversifié les plantations : planter 'la bonne plante au bon endroit'. Tous les produits phytosanitaires ont été supprimés. Des plantes locales, donc mieux adaptées à notre environnement, sont privilégiées. Elles permettent de réduire l'arrosage et les engrais, limitent la propagation des plantes très gourmandes en eau ou exotiques envahissantes. Les entreprises paysagères qui travaillent pour la Ville sont soumises à la même exigence.

# UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La gestion différenciée vise à concilier respect de l'environnement, au travers du maintien des espèces et de leurs écosystèmes, respect des usages d'un site et aussi respect des ressources disponibles aussi bien en termes d'intrants que de moyens humains et matériels.

L'objectif est de maintenir un cadre de vie de qualité. Elle répond à plusieurs enjeux :

## Environnementaux

- Préserver, enrichir et diversifier la biodiversité des espaces naturels : prairie fleurie, fauche tardive ;
- Gérer les ressources naturelles : réduction des consommations d'eau et d'énergie liées à l'entretien des espaces verts, valoriser les déchets verts... ;
- Diminuer les pollutions : intrants, phytosanitaires.

## Sociaux

- Améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces et de paysages ;
- Mettre en valeur les sites de prestige et les sites patrimoniaux ;
- Diversifier et transmettre le savoir-faire du jardinier ;
- Sensibiliser le grand public à l'environnement ;
- Impliquer les administrés dans l'embellissement de la ville et de leur quartier.

## Économiques

- Réduire les coûts par diminution des interventions d'entretien ;
- Optimiser les moyens humains, matériels et financiers de la collectivité ;
- Maîtriser les temps de travaux et préserver la santé des agents.

À Limoges, les élus et les agents ont pris conscience qu'il était important de définir le bon entretien au bon endroit. Il doit être adapté aux espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. C'est une avancée vers un équilibre entre écologie, économie, aspects social et culturel. **Ce mode de gestion doit rendre le cadre de vie de la commune le plus sain, diversifié et accueillant possible.**

## LA GESTION DIFFÉRENCIÉE EN PRATIQUE

L'intégration des préoccupations écologiques nécessite une adaptation permanente des savoir-faire, une diversification et un développement de compétences spécifiques, et donc des qualifications précises.

Cela nécessite des formations adaptées sur les nouvelles techniques et une communication auprès des habitants. La participation, en amont, et l'adhésion du plus grand nombre des agents constituent un gage de dynamisme et d'évolution.

L'exploitation de fiches de tâches journalières remplies par les agents, les cartographies des milieux et des usages ainsi que les inventaires naturalistes ont permis d'affiner les pratiques et de rédiger les plans de gestion des divers espaces verts et d'en définir les codes de gestion. Quatre codes qualités ont été retenus. À chaque code, correspond des orientations de gestion, des tâches et leur fréquence. Ils constituent de véritables outils de mise en application de la gestion différenciée.

Pour sensibiliser et valoriser cette méthode auprès d'un large public, l'exposition 'Nature urbaine' a été réalisée sur ce thème en 2013, lors de la redéfinition des pratiques et des classes de gestion des espaces verts.

Dans ce cadre une plaquette de communication, à destination du grand public a été rédigée et une formation technique est depuis dispensée auprès des agents de la municipalité.

## PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

Ici, une mégaphorbiaie. —



# LA DEVEEB

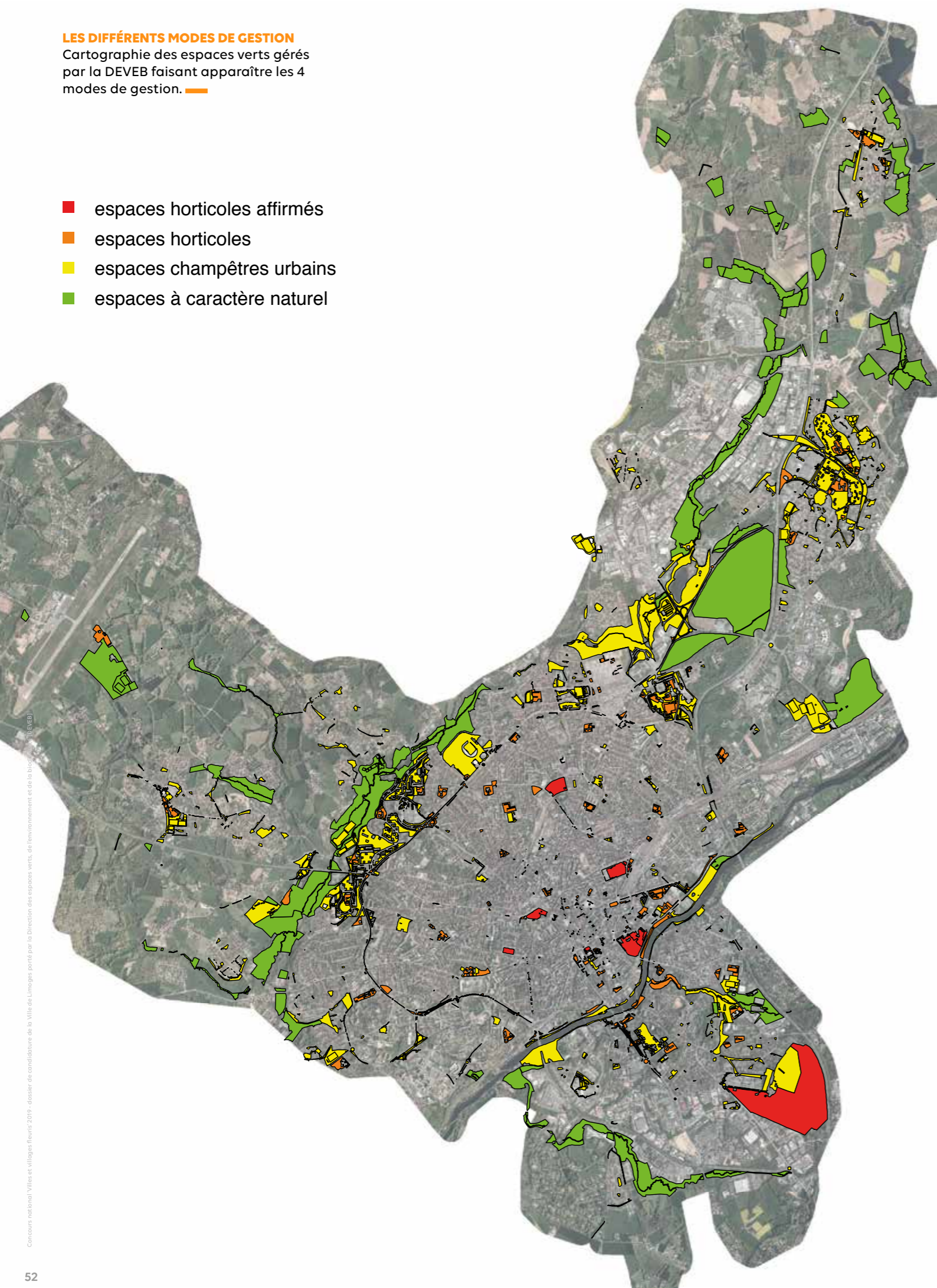
## LA DIRECTION DES ESPACES VERTS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

La gestion des espaces verts de Limoges a été organisée en 4 grands secteurs géographiques d'intervention, pour lesquels œuvrent au quotidien et de concert, plus de 200 agents répartis en trois services :

- **SERVICE AMÉNAGEMENT ET VALORISATION**  
1 chef de service et 8 agents
- **SERVICE PRODUCTION ET MAINTENANCE**  
1 chef de service et 180 agents
- **PÔLE RESSOURCES TRANSVERSALES**  
1 directeur et 11 agents

**LES DIFFÉRENTS MODES DE GESTION**  
Cartographie des espaces verts gérés par la DEVEB faisant apparaître les 4 modes de gestion. —

- espaces horticoles affirmés
- espaces horticoles
- espaces champêtres urbains
- espaces à caractère naturel



**■ ESPACES HORTICOLES AFFIRMÉS**  
Espaces structurés, à la mise en scène recherchée, faisant appel à toute la palette végétale. Ce sont des espaces de représentation où s'exprime le plus haut degré de technicité du jardinier. Ce type d'aménagement est très riche et ne laisse pas place au spontané.  
photo : jardin de l'hôtel de ville

**■ ESPACES HORTICOLES**  
Espaces dont la structure n'est pas l'argument principal du propos paysager. Jardins de quartier, accompagnement de voiries... Ce sont des espaces souvent destinés à la détente, faisant appel à toute la palette végétale horticole et à un fleurissement essentiellement composé d'arbustes et de vivaces.  
photo : jardin du Puy-Château



**■ ESPACES CHAMPÊTRES URBAINS**  
Espaces représentant des scènes champêtres semblables à celles de la campagne environnante, mais adaptée aux besoins urbains. Souvent espaces de liaison entre les espaces verts à caractères horticoles, on y trouve majoritairement des espèces indigènes.  
photo : jardin du Vignal

**■ ESPACES À CARACTÈRE NATUREL**  
Espaces représentant, pour l'œil citadin, des paysages 'naturels' : boisements, zones humides, prairies... Ce sont des éléments majeurs de la trame verte, réservoir de biodiversité urbaine. Le jardinier y accompagne la nature, intervenant uniquement pour la sécurité du promeneur et le maintien des milieux.  
photo : coulée verte de l'Auzette



## LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

### LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉE ET PRISE EN COMPTE DANS LA GESTION

La Ville tient compte de la richesse floristique et faunistique des milieux dans sa gestion et dans sa conception paysagère.

Depuis 2005, des inventaires naturalistes sont réalisés sur quelques stations, permettant de mieux appréhender les caractéristiques des sites et d'adapter les interventions des différents gestionnaires et aménageurs en fonction des écosystèmes.

Par exemple, lorsque cela est possible, une fauche tardive avec exportation est pratiquée afin d'attendre la montée en graines et la dissémination des végétaux, et le complet cycle reproductif des invertébrés. Cela peut s'inscrire dans le cadre de partenariats signés entre la Ville et des agriculteurs pour mener ce type d'entretien sur des parcelles suffisamment grandes pour se prêter à la mécanisation, comme autour du lac d'Uzurat ou au parc de l'Aurence. Pour des parcelles plus difficiles d'accès, la Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité mène actuellement une étude conjointe avec la Chambre d'agriculture, afin d'étudier la pertinence de la mise en place d'écopâturage.

### PARC DU MAS-JAMBOST

Parcs Jardins LIMOGES  
ÉCOPÂTURAGE  
AVRIL - OCTOBRE 2019

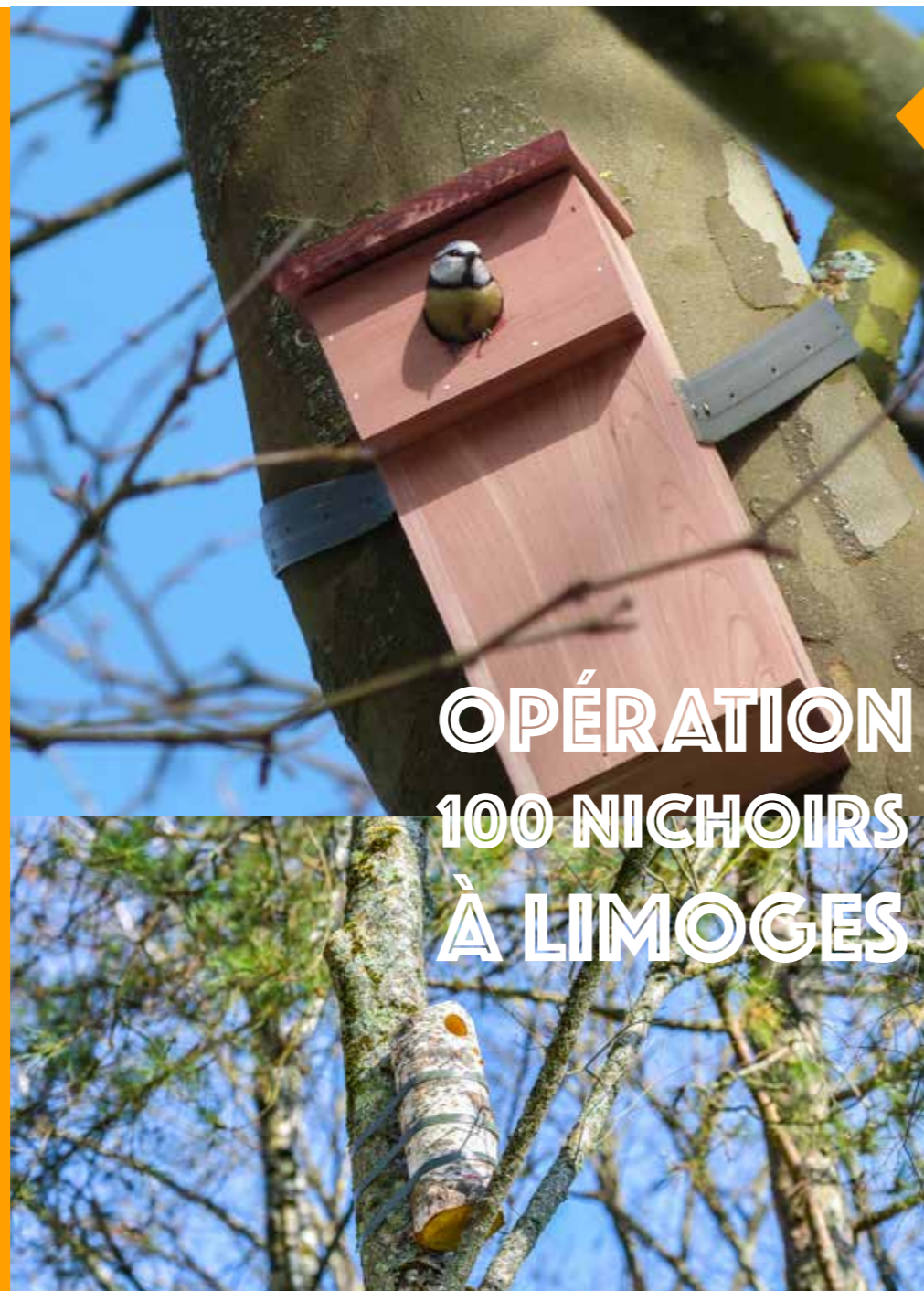
3 moutons d'Ouessant du parc animalier Aurence I exécutent une 'tonte douce' dans le parc.

MERCI DE BIEN VOULOIR  
RESPECTER LEUR TRANQUILLITÉ



L'ÉCOPÂTURAGE est une méthode alternative et complémentaire à l'entretien mécanique des espaces naturels et paysagers.

- ▶ il réduit la pollution de l'air et les nuisances sonores
- ▶ il limite les coûts de gestion liés à la tonte mécanique
- ▶ il permet d'entretenir des zones difficiles d'accès
- ▶ il produit un engrais naturel



## OPÉRATION 100 NICHOURS À LIMOGES



### HÔTEL À INSECTES - PARC AUZETTE

Essentiels à la pollinisation, les insectes ont besoin d'abris pour passer la nuit ou

le jour, se protéger du mauvais temps, s'abriter pendant la longue période d'hiver, se reproduire au printemps,...

### LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE FAVORISÉE AUTOUR D'OPÉRATIONS VALORISÉES

Le remplacement systématique des arbres morts par des jeunes plantations urbaines, une architecture qui évolue vers des bâtiments de plus en plus lisses et hermétiques, conduisent à un manque évident de cavités naturelles pour accueillir les oiseaux de nos jardins.

Afin de préserver la biodiversité et de répondre à un besoin sanitaire, la DEVEB a installé en 2016 une centaine de nichours destinés aux petites espèces d'oiseaux du Limousin (mésanges bleue, charbonnière, nonnette, huppée et boréale) dans une vingtaine de sites.

L'objectif est de favoriser la nidification des passereaux de jardins, qui assurent une régulation naturelle du développement de ravageurs des arbres tels que pucerons, mineuses du marronnier et chenilles processionnaires du pin. Ce nouveau support est un formidable outil pédagogique pour l'observation ornithologique.

Le succès de cette première opération (70 % de remplissage) fut également une belle réussite en 2017 avec l'installation de 20 nichours supplémentaires, destinés aux chouettes chevêches. De conception plus rustique, ceux-ci sont conçus et réalisés en régie par les menuisiers de la DEVEB.



### LES RUCHES DU JARDIN DE L'ÉVÊCHÉ

Les apiculteurs, partenaires de la DEVEB en action.

### Des ruches en milieu urbain

Trois ruches, ont été installées en avril 2017 au sein du jardin botanique de l'Évêché et trois autres en 2018 aux serres de la Vergne. Situées pour les premières près du pollinarium sentinelle, et pour les secondes au sein même du domaine de production de la DEVEB, les ruches et les abeilles, jouent un rôle prépondérant dans la pollinisation de la plupart des plantes et constituent un formidable indicateur de la qualité environnementale du site où elles sont installées. Leur gestion est réalisée grâce à un partenariat avec des apiculteurs locaux et le personnel municipal est sensibilisé à la protection des espèces.

En 2016, une action de sensibilisation de l'ensemble du personnel a été menée pour la prise en compte des espèces protégées lors d'aménagements ou d'opérations d'abattage : rappel de l'article correspondant du Code de l'environnement, présentation des espèces protégées en Haute-Vienne par arrêté ministériel, présentation des habitats et procédure/conduite à tenir en cas de suspicion de la présence d'une espèce protégée, en lien avec l'expertise d'organismes tels que le Conservatoire botanique national du Massif Central pour la végétation et le Groupe mammologique et herpétologique du Limousin, la Société pour l'étude et la protection des oiseaux du Limousin, ou encore la Société Entomologique du Limou-

sin, pour la faune. Cette procédure a conduit, entre autres, à conserver des arbres morts en 'totem'.

### Les ruches de l'EHPAD du Roussillon

Ce projet, inscrit dans le cadre du programme 'Ville Santé Citoyenne', vise lui aussi à valoriser la biodiversité. À l'EHPAD, le bois alentour est tout à fait adapté à l'accueil des abeilles. Elles sont un remarquable vecteur de sensibilisation du public aux questions de protection des écosystèmes, notamment celle de l'arrêt de l'utilisation des pesticides réputés nocifs pour la vie.

Pour les résidents de la maison de retraite, l'enjeu est tout autre car il s'agit de proposer des activités enrichissantes et mobilisatrices. Ainsi certains participent-ils à la récolte, à la filtration et la mise en pot, avec l'apiculteur qui reste propriétaire des ruches. Des animations multigénérationnelles sont prochainement envisagées avec des enfants de l'école du Roussillon.





## LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

La Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité est sensibilisée à l'importance d'une bonne connaissance des sols. Des analyses sont systématiquement réalisées chaque année sur les massifs de fleurissement et les terrains de sport, afin d'en ajuster les amendements.

La prise en compte du développement durable a poussé la Ville à réduire drastiquement l'utilisation d'intrants chimiques. Cela se traduit par des choix d'amendement d'origine organique, mais également, lorsque la situation le permet, par un retour aux cycles de la matière organique.

Par exemple, un mode de fertilisation innovant a été testé sur plusieurs terrains de sports, consistant à prélever des échantillons du sol en place pour en isoler les bactéries naturellement présentes, les multiplier en laboratoire, puis les réinjecter dans le sol (dilution dans une solution puis épandage).

L'eau est une ressource précieuse qu'il convient d'utiliser à bon escient. Lorsque cela est possible, le choix se porte à la conception d'un espace avec des végétaux peu exigeants en eau.

Divers paillages sont également utilisés au pied des plantes qui permettent de maintenir la fraîcheur au sol. Lorsque l'arrosage est incontournable, comme pour certains terrains de sport, il a lieu dans les conditions optimales : l'apport d'eau est dosé en fonction de l'évapotranspiration. Le suivi centralisé des relevés de consommation permet une sensibilisation des jardiniers et sert de support pour un réajustement permanent.

## LA PROTECTION BIOLOGIQUE INTÉGRÉE (PBI)

La protection des plantes en serres est exclusivement réalisée par PBI, pratique déjà introduite depuis une quinzaine d'années. Cette approche du végétal propose une vision de seuil d'acceptabilité, d'équilibre entre ravageurs et prédateurs naturels. Des lâchers de prédateurs peuvent être effectués en cas d'attaque

majeure. Lorsque cela est possible et nécessaire, cette technique est aujourd'hui exportée au sein même des serres de production, des parcs et jardins ou dans l'espace public.

Gestion différenciée



### REPORTAGE 7ÀLIMOGES

'Quand les jardiniers de la Ville d'Angers rencontrent ceux de Limoges' 22/06/2018

## LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

2016 a marqué un tournant dans la gestion des déchets verts produits par l'activité de la Ville. Les exportations ont été limitées au maximum (deux fois moins qu'en 2015), et, en plus des filières de compostage déjà exploitées depuis des années, la DEVEB s'est à présent tournée vers des méthaniseurs, vers lesquels le gazon propre est dirigé.



## LA COMMUNAUTÉ URBAINE LIMOGES MÉTROPOLE (CULM) : UN PARTENAIRE INDISPENSABLE

Avec 13 240 tonnes de déchets verts apportées dans ses 11 déchèteries en 2018, la CULM doit agir au quotidien pour améliorer les performances de recyclage sur son territoire, au travers de son programme local d'aides aux particuliers.

## DES HAIES DIVERSIFIÉES ET LOCALES

Depuis 2019, pour éviter l'accumulation des déchets produits par les haies de thuyas et autres lauriers et favoriser la biodiversité, la CULM rembourse aux particuliers :

- 50 % des frais d'arrachage des haies, jusqu'à 400 €.
- 50 % des frais d'achat de plants, comprenant au moins 10 plants et 3 types d'arbustes différents parmi une liste d'essences locales définies, jusqu'à 150 €.

## LE BROYAGE DE BRANCHES, COMPOSTAGE ET JARDINAGE AU NATUREL

Après avoir instruit 1 800 dossiers de remboursement partiel d'achat de tondeuses mulching, pour un total de 160 000 €, la CULM revalorise aujourd'hui son aide pour le broyage : le remboursement d'achat de broyeurs de branches passe de 20 à 30 % du montant de l'équipement.

La CULM propose également deux prestations :

- La location de broyeurs à la journée pour des branches jusqu'à 4- 5 cm de diamètre,
  - le service de broyage à domicile pour des branches d'environ 8 cm de diamètre par un agent de Limoges Métropole.
- Le broyat obtenu est conservé par le particulier à des fins de paillage au jardin ou de compostage.

Enfin, la CULM peut fournir gratuitement un composteur par foyer ou, pour ceux qui n'ont pas de jardin, une « worm-box » à 45 €. Ces lombricomposteurs, accompagnés d'une formation aux usagers, permettent d'économiser 40 kg de déchets par an et par personne !

## L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Pour mener à bien sa mission de protection de la biodiversité, la CULM a défini son 'Schéma directeur des espaces naturels' en prévoyant le développement de plusieurs outils et projets au service de l'environnement :

- création de 'l'Observatoire communautaire de la biodiversité', un centre de ressources sur la biodiversité pour les 20 communes membres. Récolement des études menées par le service des espaces naturels de la CULM, les associations naturalistes locales et le Conservatoire botanique national du Massif Central.
- atlas cartographique faisant apparaître des 'cœurs de nature' (ZAP) et des corridors écologiques favorisant les déplacements de la faune sauvage. Pour actualiser les données, la communauté urbaine invite chacun à contribuer au recensement d'espèces communes de la faune observée dans son jardin ou en balade.



### RUE SAINT-MARTIAL, UN EXEMPLE DE VÉGÉTALISATION RÉUSSIE EN VILLE

À l'initiative des commerçants, la DEVEB a installé des jardinières et des brise-vue en bois le long du chantier 'République', afin de rendre plus attractive cette voie 'malmenée' par les travaux de la place. En effet, depuis 2015, les fouilles archéologiques ont réduit le passage piéton disponible et généré des nuisances (bruit, poussière, paysage dégradé, ...), impactant les commerçants.

« Une convention a été passée avec la Ville et nous sommes chargés d'entretenir les plantations en arrosant et en désherbant régulièrement », explique Sophie Audevard-Faucher du magasin *Les libellules*. « Dès qu'une plante meurt ou qu'elle est volée, le service des Espaces verts prend le relais et la remplace. Nous avons un très bon retour du public, les gens sont sensibles à cette démarche et cela a fédéré tous les commerçants de la rue jusqu'à créer le concours de la plus belle jardinière ».



## LA NATURE RÉINTRODUITE EN CENTRE-VILLE

Une étude est actuellement menée, et sera livrée fin 2019, pour la création d'un plan-guide à l'échelle du 'château' et de la 'cité' afin de favoriser la végétalisation dans le centre-ville.

Ce document technique donnera une vision globale et anticipera les opportunités de végétation d'un espace lorsque des travaux sont menés sur une rue ou une place. Parfois, les cavités et les réseaux techniques peuvent limiter l'implantation végétale dans le centre-ville.

Des rencontres avec les commerçants et les riverains de la place Haute-Cité, qui pourraient se prolonger avec les commerçants des places de la Motte et des Bancs, ont été organisées pour évoquer

l'appropriation et la revégétalisation de cet espace. Place de la Motte, des arbres seront replantés une fois les travaux des halles centrales terminés. Les deux restaurants des Halles bénéficieront d'une terrasse et la question de la végétalisation sera évoquée. En effet, le PLU approuvé en juillet 2018, intègre des orientations visant à valoriser la végétalisation dans les projets neufs.

### Le jardin de Nazareth, réconcilier l'homme et la nature

Idéalement situé le long de la trame verte et bleue de Limoges, constituée d'un maillage d'espaces naturels publics ou privés, le jardin de Nazareth se trouve dans une zone résidentielle à 600 mètres de l'hôtel de ville. Cette parcelle appartenait à l'ancienne congrégation des Sœurs 'Bleu de Castres' où un projet immobilier est en construction. Un mur d'enceinte d'une hauteur de 2,50 m protège ce jardin de 4 500 m<sup>2</sup>. Une végétation naturelle et abondante s'est installée spontanément dans ce jardin laissé à l'abandon depuis trois ans.

Le potentiel écologique de cet espace est un atout qui va définir le futur jardin. Dans l'objectif du développement durable, le jardin accueillera une végétation régionale. Un sens de circulation perméabilisé rejoindra un axe central qui favorisera la rencontre et le partage social et sera délimité par des éléments de récupération (rochers, pavés, ...).

Cet espace pourra évoluer comme un jardin en mouvement où l'on favorisera une nature locale et spontanée. Il sera ouvert en permanence, mais sans éclairage public à l'intérieur afin de respecter la problématique de la pollution lumineuse en ville.

Des massifs ornementaux composés de plantes vivaces avec une palette végétale locale seront installés le long du mur côté rue de Nazareth. Des haies seront recomposées avec des essences bocagères.

Les travaux débiteront à l'automne 2019 pour une ouverture prévisionnelle au public début 2020.

## LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

### ASSURER LA QUALITÉ DE LA VOIRIE, LA CIRCULATION ET LA PROPRETÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

#### Synthèse des effacements de graffitis sur les secteurs historiques et les entrées de ville entre 2005 et 2015

Le dispositif de nettoyage des graffitis sur le centre commercial et patrimonial de Limoges a été créé en 2005. Les toutes premières opérations ont eu lieu dans le quartier de la Boucherie pour s'étendre rapidement aux quartiers de la 'Cité' et du 'Château', secteurs emblématiques de la ville.

2005 et 2006 : 3 430 m<sup>2</sup> d'effacement pour un montant de 82 750 €. Entre 2005 et 2015 : 26 187 m<sup>2</sup> d'effacement pour un montant de 394 710 €.

### Évolution des effacements de graffitis sur la commune depuis 2014

Aujourd'hui, la municipalité souhaite que les interventions puissent se faire au bénéfice de chaque usager qui en fera la demande, hors tags et graffitis de natures injurieuses. Ainsi, l'action qui consiste à effacer le plus rapidement possible montre toute son efficacité et limite partiellement les retagages, et le budget reste maîtrisé puisque non augmenté depuis 2010. Enfin, une transversalité créée par les signalements des services tels la surveillance du Domaine public, la Direction des espaces verts ou la Direction des sports par exemple, permet à la Direction du domaine public d'être plus efficiente.

Depuis 2005, 1 606 immeubles privés conventionnés et 1 763 m<sup>2</sup> de tags effacés.

L'association limousine emplois services (ALEAS) gère les graffitis et l'affichage sauvage sur les propriétés de Limoges habitat, les transformateurs, les coffrets et les vitrines des magasins vacants. Pour l'enlèvement des graffitis les plus difficiles, les prestations

sont exécutées dans le cadre d'un marché public par un intervenant spécialisé dans ce type de travaux. Elles sont réparties sur 12 campagnes annuelles pour un budget de 12 000 € en 2017 (45 000 € en 2015). Le relevé des tags est effectué par la Direction du domaine public mais aussi grâce aux signalements d'autres services de la Ville.

### Affichage sur les magasins vacants et sur les panneaux d'opinions libres

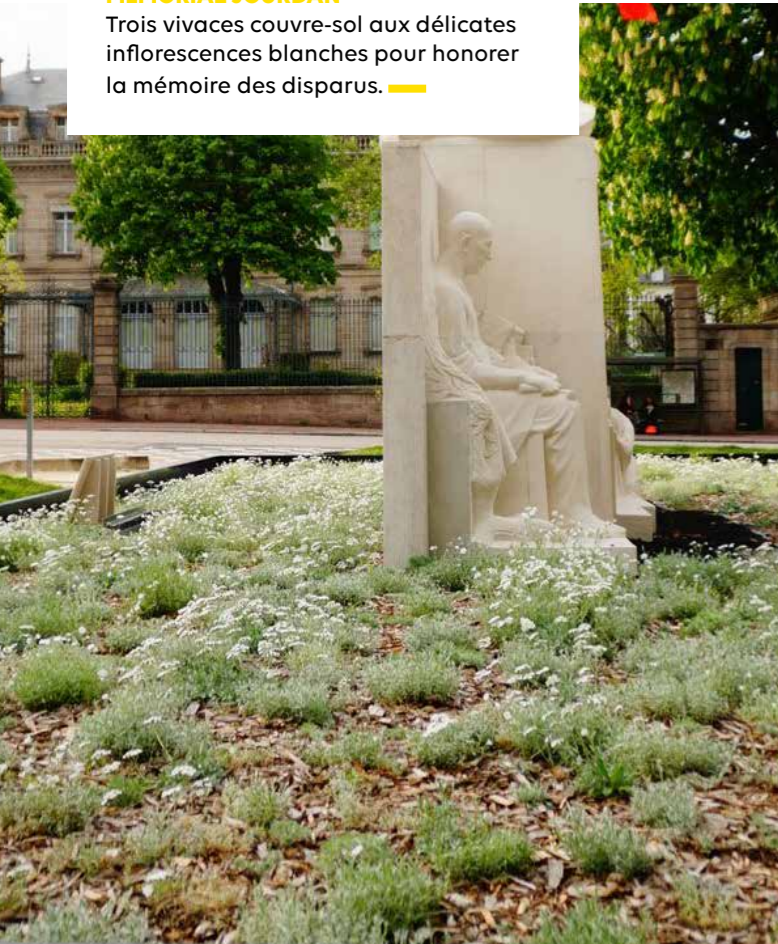
Partenariat d'intervention : ALEAS - 275 m<sup>2</sup> d'affichage sauvage ont été enlevés sur les vitrines des magasins vacants - 914 m<sup>2</sup> d'affiches enlevées sur les 36 panneaux d'affichage d'opinions et pour les associations.

### Affichage sauvage

En 2017 : 205 interventions pour des déposes d'affichage non autorisé + 82 demandes d'intervention essentiellement au PIRT de Limoges Métropole, ou à la DAB pour les déposes avec colle ou en hauteur.

### MÉMORIAL JORDAN

Trois vivaces couvre-sol aux délicates inflorescences blanches pour honorer la mémoire des disparus. —



### ESCALIER DU JARDIN D'ORSAY

la rénovation des escaliers a également permis de créer de nouvelles implantations végétales. —



### EFFACEMENT DES SEUILS AU LAC D'UZURAT

Des travaux d'envergure avec un enjeu écologique fort : rétablissement de la continuité écologique de la rivière Aurence. —

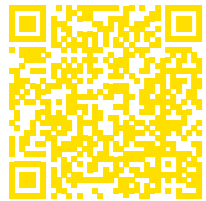


### LE VERGER DU MAS\_NEUF

Cultiver, tailler, récolter... avec au bout la promesse de créer des liens entre les habitants. —



# ZOOM SUR DES PROJETS



#### REPORTAGE 7ÀLIMOGES

'Monument aux morts place Jourdan : les bleuets' 27/10/2018



#### REPORTAGE 7ÀLIMOGES

'Le réaménagement du jardin d'Orsay se poursuit' 30/01/2019



#### REPORTAGE 7ÀLIMOGES

'Vidange du lac d'Uzurat' 01/12/2015



#### REPORTAGE 7ÀLIMOGES

'Un verger pour les habitants du Mas-Neuf à Landouge' 12/04/2019

### MÉMORIAL JORDAN : LE VÉGÉTAL AU SERVICE DE LA MÉMOIRE

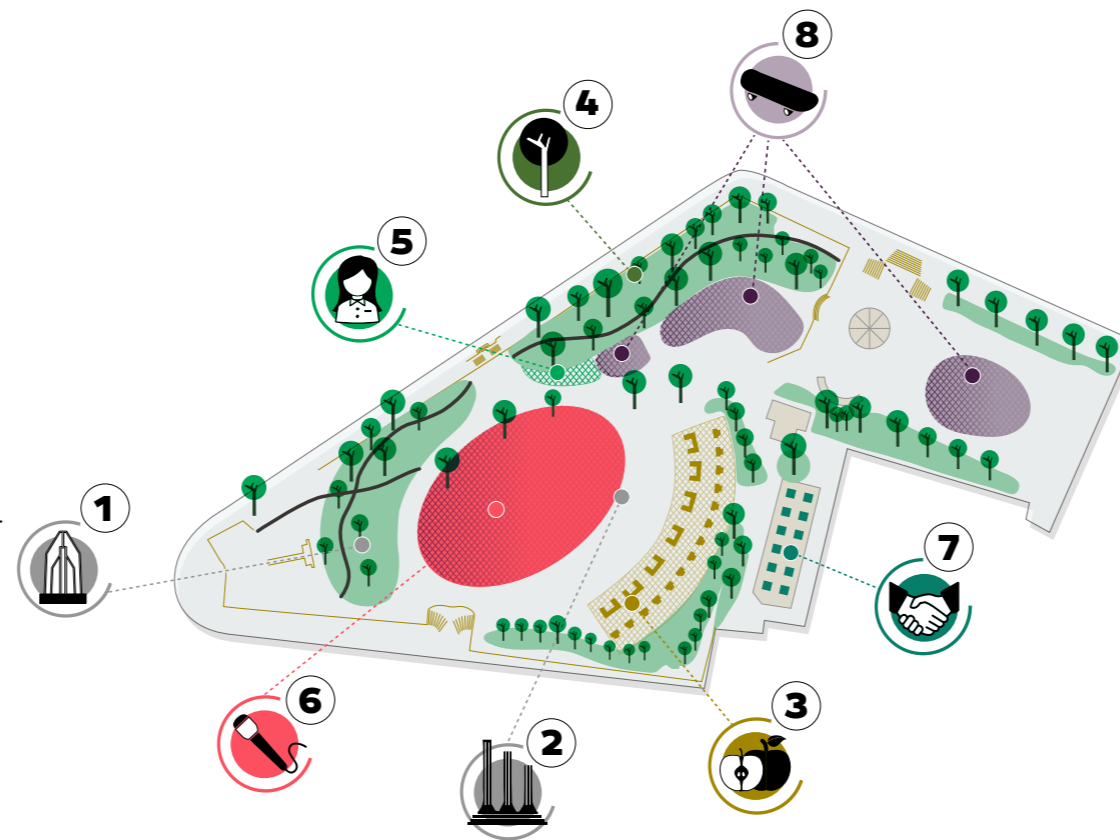
À l'occasion du centenaire de l'armistice 1918, la Ville a mis en valeur le mémorial de la place Jourdan par un nouvel aménagement, où un tapis d'achillées et de cérastrums au feuillage grisé et à floraison blanche marque sobrement la mémoire des soldats dont les noms ont été gravés.

### JARDIN D'ORSAY : LE DÉFI DU RÉAMÉNAGEMENT D'UN JARDIN HISTORIQUE

Sur l'ancien site des arènes d'Augustoritum, les travaux de mise en accessibilité PMR ont démarré, tandis que la rénovation des ferronneries et le renforcement des murs d'enceinte se poursuivent, agrémentés par de nouvelles plantations aux entrées qui viennent souligner la rénovation des escaliers.

**Le projet : 8 espaces** cf plan ci-contre

1. esp. mémoire
2. esp. historique à révéler
3. esp. promotion commerce local
4. esp. nature
5. esp. pour les enfants
6. esp. d'animations
7. esp. de partage et lien social
8. esp. de glisse urbaine



### LAC D'UZURAT : L'EFFACEMENT DES SEUILS

Créé en 1979 au nord de la ville, ce lac de 8,5 hectares, propriété de la Ville de Limoges, a été vidangé en 2015 pour éradiquer les plantes envahissantes et enlever la vase, puis ensuite, aménagé pour en faire un lieu touristique et piscicole.

2019 a vu l'achèvement du chantier de rétablissement de la continuité écologique de l'Aurence, avec curage du lac, déviation du cours d'eau pour mise en place d'une passe à poissons et végétalisation des berges.

L'aménagement se poursuivra en 2020 avec la rénovation de la promenade paysagère autour du lac.

### LANDOUGE : UN VERGER POUR LES HABITANTS DU LOTISSEMENT DU MAS-NEUF

La DEVEB a profité du réaménagement complet d'une aire de jeux vieillissante située sur un grand terrain pour diversifier l'offre et proposer la création d'un verger.

Des variétés locales et résistantes ont été choisies pour occuper ce nouvel espace de convivialité : pommiers, pruniers, cerisiers noyers, néfliers et même un figuier... Au total, ce sont 20 fruitiers qui feront bientôt le régal des riverains au moment de la récolte !

## LA TEINTURE INDIGO

*Indigofera Tinctoria.*



### ROSERAIE MUNICIPALE : UN SITE EN PLEINE MÉTAMOR- PHOSE

La municipalité souhaite que la Roseraie devienne un espace vert plus attractif et dynamique, participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants. En effet, les exigences du jardin et de ses 2 007 rosiers (de 175 variétés) ne sont aujourd'hui plus en adéquation avec les nouvelles pratiques de gestion durable des espaces verts. Très gourmands en eau, ils ne sont plus adaptés au climat qui a évolué. Ce projet pluriannuel de rénovation permettra donc d'offrir aux visiteurs de nouveaux aménagements paysagers avec une diversité végétale plus importante et mieux adaptée autour de la thématique des senteurs et des couleurs.

Les travaux, qui ont débuté le 18 mars 2019, ont consisté à retirer une première portion de rosiers, mis en jauge à la pépinière municipale.

En avril, suivent des travaux de préparation des sols et des surfaces de circulation pour ensuite

réaliser les travaux de plantation des trois jardins thématiques qui feront l'objet de l'exposition estivale des espaces verts, organisée du 23 juin au 15 septembre. Ces trois jardins, dont le fil conducteur sera la matière végétale (fibre, teinture, textile), s'inscriront dans la future identité de la Roseraie.

D'autres aménagements paysagers seront menés à l'automne 2019 et en 2020.

### EXPOSITION 'ESTIVALE' 2019 'SYMPHONIE VÉGÉTALE, DE LA FIBRE À LA TEINTURE'

Découverte de plantes très spéciales : les trois scénographies paysagères à parcourir évoquent en effet la relation des plantes au monde des fibres, de la teinture et du textile.

Ces trois 'jardins' sont aussi des espaces paysagers, structurés par de nombreuses plantes horticoles en vue d'apporter de la couleur et une touche esthétique complémentaire à l'ensemble.

Parallèlement à l'exposition, le public est invité à se rendre au jardin

botanique de l'Évêché pour découvrir d'autres plantes tinctoriales et industrielles de la collection ethnobotanique.

Pour cette édition, **deux temps forts** sont organisés les 23 juin et 25 août avec de nombreux ateliers gratuits tous publics :

filage de lin, teinture végétale sur laine, teinture végétale sur tissus, impression végétale sur tissus (tatakizome), vannerie, tissage sur métier à tisser, tissage et cannage de chaises, filage à la main et au fuseau, cardage et filage au rouet, feutrage, corderie, tricot, crochet, couture, enluminure avec encres végétales, broderie, le miscanthe dans l'isolation et le chauffage, les toitures de chaume, présentation de différentes plantes à fibre et des textiles associés...

Une **conférence** gratuite est également proposée le 24 août à la Bibliothèque francophone multimédia du centre-ville sur les textiles et teintures végétales naturelles, avec la participation de plusieurs intervenants dont Dominique Cardon, archéologue et historienne.



Espaces verts : exposition estivale | [limoges.fr](http://limoges.fr)





## HÊTRE POURPRE

Arbre remarquable de l'Arboretum de  
Grossereix. —



### Dossier de candidature 'Villes & villages fleuris' de la Ville de Limoges - MAI 2019

Conception/impression : Ateliers d'édition - direction de la communication de la Ville de Limoges  
Rédaction : Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité & Direction de la communication - Ville de Limoges  
Photos : ©Ville de Limoges & AdobeStock